

Le projet **FOSSÉS NUMÉRIQUE**

Réseau de
recherche-action
communautaire de
Parc Extension



Les répercussions des
écosystèmes d'IA de
Montréal sur Parc Extension:
logement, environnement et
accès aux services

2022

TABLE DES MATIÈRES.

Page 05	SOMMAIRE
	INTRODUCTION
	1.1. LE PROJET FOSSÉS NUMÉRIQUES
	1.1.1. MÉTHODOLOGIE ET MISSION
Page 06-12	1.1.2. ÉTUDE DE CAS 1 : ÉCOSYSTÈMES D'IA, ESPACES COM- MUNS ET ACCORDS SUR LES AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ
	1.1.3. ÉTUDE DE CAS 2 : COMBLER LES FOSSÉS ET FAVORISER L'AUTONOMIE
	2. Présentation de Parc-Extension
	2.1. Portrait de Parc-Extension
Page 12-22	2.2. PROBLÈMES DE LOGEMENT À MONTRÉAL
	2.2.1. Problèmes de logement dans Parc-Extension
	2.3. INTERVENTION MUNICIPALE
	2.4. EFFORTS DES COMMUNAUTÉS ET AUTRES MODÈLES D'HÉBERGEMENT À MONTRÉAL
	3. ÉTUDE DE CAS 1 : LES ÉCOSYSTÈMES D'IA ET LEURS RETOM- BÉES SUR LA DURABILITÉ POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET ENVI- RONNEMENTALE
Page 23-31	3.1. ÉCOSYSTÈMES D'IA, CADRES STRATÉGIQUES ET CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
	3.2. L'IA, UNE TECHNOLOGIE DURABLE? ÉVALUATION DE L'EM- PREINTE CARBONE, DE L'ÉCOBLANCHIMENT ET DE L'EMBOUR- GEOISEMENT
	4. ÉTUDE DE CAS 2 : COMBLER LES FOSSÉS ET FAVORISER L'AUTONOMIE
Page 31-36	4.1. Recherche communautaire dans Parc-Extension
	4.2. COMPRENDRE LES FOSSÉS NUMÉRIQUES
	4.3. PROBLÈMES INTERSECTIONNELS ET ENTRAIDE

Page 36-37	CASE 1 – PROJET VEDETTE Un exemple de technologie communautaire pour combler le fossé numérique dans Parc-Extension : l'écart en télémédecine
Page 38-46	5. VOIES À EXPLORER : BÂTIR UN ESPACE COMMUN URBAIN 5.1. LUTTER CONTRE LES INTÉRÊTS DES ORGANISATIONS : LES ACCORDS SUR LES AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ 5.2. ESPACES COMMUNS D'INFORMATION ET SOUVERAINETÉ DES DONNÉES 5.3. PAS D'ESPACE COMMUN SANS COMMUNAUTÉ : AU- TONOMIE, SCIENCE PARTICIPATIVE ET RÉSEAUX DE SOINS
Page 46	CASE 2 – RESSOURCE VEDETTE PIRATE CARE
Page 46-54	6. FAITS SAILLANTS ET RECOMMANDATIONS
Page 53	CASE 3: CONSEILS PRATIQUES SUR L'ÉTABLISSEMENT D'ES- PACES COMMUNS
Page 55-65	7. RESSOURCES/RÉFÉRENCES Annexe I Annexe II

Manifestation Projection

Organisé par le
Comité d'action de Parc-Ex-
tension (CAPE) et le Projet de
cartographie anti-évacuation de
Parc-Extension, Décembre 2021



Photo par Alessandra Renzi

SOMMAIRE

Le projet Fossés numériques regroupe des chercheurs, des militants et des membres de la communauté afin d'étudier le secteur émergent de l'intelligence artificielle (IA) de Montréal et de comprendre ses répercussions sociales, économiques, éthiques et environnementales, trop souvent ignorées par ses défenseurs du gouvernement et du secteur privé, qui encouragent son expansion soutenue dans nos quartiers. À cette fin, le projet Fossés numériques, chapeauté par le Bureau de l'engagement communautaire de l'Université Concordia et le réseau de recherche-action communautaire (CBAR) de Parc Extension, utilise des méthodes de recherche communautaires et traditionnelles pour amasser des connaissances de façon accessible et concrète. Notre objectif est de forger entre le milieu universitaire, les organisateurs communautaires et les résidents des quartiers touchés par le secteur de l'IA des relations durables, fondées sur la confiance et l'imputabilité, tout en tentant de trouver ensemble des solutions aux inégalités engendrées par ce secteur.

Le rapport se penche principalement sur les problèmes de logement et d'embourgeoisement et brosse le portrait socioéconomique des quartiers les plus touchés par le secteur de l'IA de Montréal, et surtout de Parc Extension et de Marconi-Alexandra. Le rapport s'intéresse particulièrement aux liens entre le secteur de l'IA et le campus MIL de l'Université de Montréal (UdeM), qui a exacerbé l'exclusion dans le

marché du logement du secteur. C'est dans ce contexte qu'ont été effectuées les deux études de cas du rapport : la première procède à une analyse stratégique et macroéconomique du secteur de l'IA, tandis que la seconde définit les problèmes technosociaux qui touchent les femmes et les jeunes de Parc Extension grâce à des recherches communautaires menées dans le cadre du projet et à des collaborations avec des groupes communautaires tels qu'Afrique au Féminin.

Le rapport Fossés numériques explore également des pistes de solutions à la distribution inéquitable des avantages économiques du secteur de l'IA de Montréal, notamment des modèles de logement différents, des accords sur les avantages pour la collectivité et des biens communs d'IA ainsi que des efforts populaires à plus petite échelle. Ces initiatives visent à donner les moyens d'agir aux communautés touchées par l'expansion du secteur de l'IA tout en démocratisant sa structure de gouvernance descendante. Les chercheurs à l'origine du projet Fossés numériques concluent le rapport en demandant que des réformes soient entreprises en matière d'IA et de politique du logement afin de prioriser des objectifs de justice, plutôt que de rentabilité, et la consultation constructive des collectivités. Le rapport souligne l'importance de l'aide mutuelle et de l'organisation communautaire, par opposition à la seule intervention des gouvernements et du milieu universitaire, comme éléments clés pour atteindre ces objectifs.



Photo par Celia Dehouche

INTRODUCTION

1.1. LE PROJET FOSSÉS NUMÉRIQUES

Le présent rapport a été rédigé à partir des données recueillies dans le cadre du projet Fossés numériques¹ et est né d'échanges continus rendus possibles par le réseau de recherche-action communautaire (CBAR) de Parc Extension, qui regroupe des organisateurs communautaires et des chercheurs préoccupés par la crise du logement qui sévit dans ce quartier et la nécessité de mieux comprendre la dynamique de développement sous-jacente, y compris l'apparition d'un centre d'IA dans Marconi-Alexandra, le quartier voisin.

Le réseau CBAR de Parc Extension coordonne les travaux et la présence de chercheurs et d'étudiants affiliés à différents établissements postsecondaires de Montréal et d'ailleurs qui s'engagent à adopter certaines stratégies pour interagir avec les membres de la communauté de Parc Extension dans le cadre de recherches ou d'activités d'apprentissage par le travail. Les membres du réseau CBAR se réunissent aux deux mois. Même si les travaux du groupe se concentrent surtout sur les projets dirigés par des chercheurs, les résidents et les organisateurs demandent parfois au réseau CBAR de participer à des activités privées, commerciales ou philanthropiques dont une partie du mandat touche le quartier. Dans de tels cas, le réseau CBAR communique avec ces personnes, les invite à participer à ses réunions et leur présente ses conditions d'engagement dans l'espoir que ces critères influenceront aussi sur leurs propres initiatives.

Au printemps de 2019, le réseau CBAR a discuté des travaux d'Element AI, une entreprise d'intelligence artificielle, notamment en raison de l'affiliation de son fondateur, Yoshua Bengio, avec le campus MIL de l'Université de

¹ Cochercheurs principaux : Alessandra Renzi, Norma Rantisi et Fenwick McKelvey. Coordonnateur : Alex Megelas. Équipe de recherche : Janna Frenzel, Leonora Indira King, Nick Gertler, Elijah Herron, Jacob Ryan et Nate Wessalow.

Montréal, un nouveau campus d'innovation en recherche adjacent à Parc Extension qui exerce une pression accrue sur l'accessibilité du logement, mais aussi en lien avec la [Déclaration de Montréal](#) de M. Bengio, qui prône des activités éthiques et justes dans le secteur de l'IA. Étant donné les valeurs dont il se réclame et ses liens avec le campus MIL, le réseau CBAR espérait que M. Bengio pourrait inciter l'Université de Montréal à atténuer les répercussions de son projet sur le logement dans le quartier environnant.

À l'époque, un représentant du réseau CBAR a communiqué avec Element AI et les membres du réseau ont rencontré un des représentants de l'entreprise, dans ses bureaux et dans le cadre de deux réunions du réseau CBAR. Lors des échanges, le représentant a exprimé sa volonté d'aider les communautés locales en appliquant diverses mesures concrètes :

1. En donnant accès aux stratégies de génération de données et aux ensembles de données internes dans le but de contribuer à l'organisation des droits au logement;
2. En finançant les efforts locaux à même des fonds discrétionnaires réservés par l'entreprise et une nouvelle fondation;
3. En donnant accès aux espaces physiques et au savoir-faire de l'entreprise pour l'organisation communautaire, les travaux de recherche et les mandats institutionnels dirigés par les étudiants des représentants universitaires.

Étant donné l'accès limité aux technologies et à la bande passante de nombreux habitants du quartier, il va sans dire que cette offre a été bien reçue par les participants du réseau CBAR. Par conséquent, les mesures nécessaires ont été prises pour concrétiser

ces propositions. Cependant, le représentant d'Element AI a brusquement coupé les ponts avec le réseau CBAR, et toutes les tentatives de poursuivre l'échange sont restées sans réponse.

Par suite de ce premier échange décevant avec un des chefs de file de l'IA dans Marconi-Alexandra, le réseau CBAR a repris ses discussions sur les façons de poursuivre ses discussions avec Element AI ou son écosystème. Le projet Fossés numériques vise à prolonger cette analyse et à étudier d'un œil critique l'écart énorme en matière d'accès aux technologies et de littératie technologique entre les expériences quotidiennes des résidents de Parc Extension et les sphères professionnelles d'Element AI et d'autres entreprises semblables.

Dans le cadre du projet, nous avons décidé de remettre en question la volonté d'aborder les enjeux urbains d'un point de vue principalement technologique qui intègre les stratégies d'IA dans la planification et le développement municipal. Les travaux de recherche et les activités d'apprentissage par l'expérience effectués dans le cadre du projet Fossés numériques tenaient compte des répercussions du centre d'IA de Marconi-Alexandra sur les quartiers adjacents, particulièrement sur Parc Extension, et visaient à déterminer l'impact d'une dépendance accrue à l'IA sur la prise de décisions, la réglementation et l'urbanisme au niveau local ainsi que l'état de la cohabitation entre les centres technologiques et les quartiers avoisinants aux prises avec divers enjeux en raison de la crise du logement.

Le projet visait à fournir de l'information fondée sur des connaissances et des recherches sur le terrain ainsi que des échanges de compétences entre des groupes communautaires, des résidents et des chercheurs pour créer des prolongements efficaces de l'organisme communautaire local. Pendant le projet, une vaste gamme de stratégies communautaires, dirigées et soutenues par des étudiants et étudiantes ont

exploré la réalité des fossés numériques par rapport aux centres technologiques et d'intelligence artificielle de Montréal pendant la pandémie de COVID-19. Finalement, le projet Fossés numériques souhaitait participer à une analyse utile et concevoir des outils à partir du militantisme pour le droit au logement qui proposeraient de nouvelles façons de faire pression sur les entreprises d'IA privées et les politiques publiques à l'origine de ces inégalités.

Le présent rapport contient des renseignements sur le quartier Parc Extension recueillis dans le cadre de travaux sur le terrain avec des organismes locaux ainsi que de recherches sur les approches descendantes envers les technologies en général, et l'IA en particulier, en tant que possibles ressources communautaires partagées.

**Plus particulièrement,
nous souhaitons fournir de
l'information sur les sujets
suivants:**

1. L'écosystème d'IA de Montréal et ses répercussions sur les inégalités croissantes ainsi que sur l'environnement;
2. Les liens entre les problèmes économiques, sociaux et de logement pertinents aux fins de défense des droits et d'organisation communautaire;
3. Des pistes de solutions pour freiner l'embourgeoisement causé par les technologies et combler les fossés numériques qui influent sur le logement et les conditions de vie dans Parc Extension.

1.1.1 MÉTHODOLOGIE ET MISSION

Le projet Fossés numériques vise à acquérir des connaissances de façon accessible et pragmatique. Nos travaux de recherche se déclinent en deux volets :

1. **Création de réseaux de recherche communautaire réunissant des universitaires, des organisateurs communautaires et des résidents de Parc Extension afin de bâtir une infrastructure de recherche durable qui renforcera l'organisme communautaire et favorisera des échanges de connaissances fiables et sérieux;**

2. **Mobilisation des travaux de recherche-action communautaire pour répondre aux questions constamment redéfinies lors des conversations avec les chercheurs communautaires et les groupes d'intervenants.**

L'histoire de la recherche dans les collectivités vulnérables est longue et complexe (p. ex. Enquête de la Baie-James et étude de Tuskegee). Souvent, les participants se voient interrogés pour ensuite réaliser que leurs contributions à la recherche ne profitent pas directement à leur communauté. Dans les pires cas, des personnes vulnérables n'ont pas pu donner un consentement éclairé, ce qui a mené à des pratiques abusives, préjudiciables et trompeuses (Mosby, 2013; Park, 2017). Cette forme d'exploitation crée inévitablement une dynamique où les participants perdent confiance envers les institutions, car ils comprennent que celles-ci n'ont pas les intérêts des citoyens à cœur (Boulware, 2003; Kobetz et coll., 2009). Afin de regagner cette confiance, les chercheurs doivent être au fait du problème et comprendre que cette méfiance est fondée, surtout dans un contexte où les rapports entre les chercheurs et les participants demeurent régis par un cadre impérial. L'utilisation d'un tel cadre lors d'interactions avec des populations vulnérables perpétue un déséquilibre des pouvoirs où le chercheur est vu comme l'expert et la figure d'autorité, tandis que les membres de la communauté sont traités comme des objets n'ayant pas de connaissances propres (Brunger et Wall, 2016; Koster et coll., 2012). De telles méthodes peuvent paralyser les membres de la communauté et consolider un système d'oppression existant. C'est pourquoi il est nécessaire de déconstruire ces déséqui-

bres afin de tendre vers un partenariat fondé sur le respect mutuel et un processus d'apprentissage réciproque.

De plus, les travaux de recherche communautaire des universités sont trop souvent précipités pour respecter les rythmes de production de ces établissements. Bien que ces interventions puissent permettre d'acquérir de précieuses connaissances, nous espérons plutôt mettre en place un réseau d'infrastructure de recherche solide, mais suffisamment flexible pour suivre le rythme de l'organisation communautaire plutôt que les calendriers universitaires. En ce sens, le projet Fossés numériques favorise les travaux des chercheurs et des militants grâce à la présence fiable du réseau CBAR et à des méthodes de recherche militantes comme la recherche-action communautaire, la corecherche et la corecherche-création (Borio et coll., 2007; Renzi, 2020). Notre approche est itérative : les problèmes et les objectifs des recherches sont précisés ou redéfinis au fil des consultations et des collaborations, et les problèmes cernés entraînent de nouvelles collaborations et initiatives de recherche. Nous puisons notre inspiration dans les notions de soins communautaires, les pratiques aide mutuelle et leur reproduction sociale.

1.1.2. ÉTUDE DE CAS 1 : LES ÉCOSYSTÈMES D'IA ET LEURS RETOMBÉES SUR LA DURABILITÉ POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

La première étude de cas tente de préciser les retombées du secteur émergent de l'IA à Montréal. Elle étudie les cadres stratégiques actuels et les répercussions environnementales et vise à recueillir de l'information sur les approches communautaires en matière de technologies et d'IA. Pour bien réagir aux déséquilibres de pouvoirs amplifiés par l'adoption de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage machine, il est nécessaire d'envisager l'IA sous divers angles de portée différente. Premièrement, il faut tenir compte des cadres stratégiques municipaux, provinciaux et fédéraux qui attirent les entreprises d'IA à Montréal et les soutiennent. Deuxièmement, il faut étudier les répercussions directes des technologies sur les processus décisionnels qui distribuent les ressources et les connaissances. Troisièmement, il faut prendre en considération les répercussions

matérielles et géographiques du secteur, qui étend sa présence dans Parc Extension et les environs. Un examen du contexte stratégique et des conséquences politiques, socioéconomiques et environnementales connexes effectué dans cette première étude de cas brosse un portrait macroéconomique des forces structurelles qui façonnent le quotidien dans Parc Extension. Nous disposons ainsi du contexte nécessaire à la microanalyse des enjeux mis en lumière lors de la recherche communautaire effectuée sur le terrain dans la deuxième étude de cas.

1.1.3. ÉTUDE DE CAS 2 : COMBLER LES FOSSÉS ET FAVORISER L'AUTONOMIE

Dans le cadre de cette étude de cas, Leonora Indira King, chercheuse communautaire et doctorante en psychiatrie, s'est rendue dans la communauté de Parc Extension pour cartographier les fossés numériques et les autres problèmes technosociaux, particulièrement ceux qui touchent les femmes du quartier. Les travaux de Leonora auprès de populations autochtones lui ont appris les fondements de la recherche menée par les Autochtones, guidée par les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP; Centre des Premières Nations, 2007; Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2017). La méthode PCAP incite les chercheurs à permettre aux membres de la communauté de décider comment leurs données devraient être recueillies, traitées et utilisées. Afin de mieux se positionner comme chercheuse dans une communauté où elle est déjà établie, et conformément à cette méthode, Leonora a tissé des liens avec des

résidents de Parc Extension qui ont appris à la connaître et à lui faire confiance. L'engagement de Leonora dans Parc Extension lui a permis de gagner la confiance des résidents en délaissant la dynamique d'exploitation pour adopter un modèle où la chercheuse redonne à la collectivité par des activités de défense des droits, d'aide pour trouver des services, de collecte de vêtements et d'articles ménagers à donner, d'organisation d'ateliers et de séances d'information sur divers sujets touchant les résidents et de recherche de moyens d'obtenir de l'aide financière. Grâce à ces liens, les résidents étaient plus à l'aise d'exprimer leurs besoins et de collaborer aux efforts pour trouver des solutions (Tse et coll., 2015). Bien sûr, Leonora n'a pas travaillé seule. Elle a eu l'aide des dirigeants de la communauté ainsi que d'[Afrique au Féminin](#), un organisme communautaire de Parc Extension.

Pendant qu'elle tissait des liens avec les résidents et apprenait à mieux comprendre leurs besoins, Leonora a cerné des lacunes dans la prestation de services en communiquant directement avec les résidents. Riche de cette information, elle a pu collaborer avec les organisations pertinentes pour trouver des solutions appropriées ainsi que pour planifier une allocation des ressources plus efficace et de meilleurs filons de recherche. S'en sont suivis, en plus du présent rapport, un ensemble d'événements communautaires et un projet communautaire de souveraineté alimentaire. On appelle ce type d'approche de la « recherche communautaire »



Image: Christophe Dubois et Leonora King au Café La Place Commune, une coopérative de solidarité alimentaire, située dans Parc Extension. Grâce au Café la Place Commune, des boîtes de produits sont préparés chaque semaine pour les cuisiniers affiliés au PEX Curry Collective. Photo: Chloé Faussat

(ou « recherche axée sur la communauté »), et la méthode s'est révélée particulièrement efficace avec des communautés marginalisées (Heinzmann et coll., 2019; Altman et coll., 2020). La recherche communautaire, comme son nom l'indique, est effectuée dans la communauté plutôt que dans une université ou une institution. Il s'agit d'une méthode de recherche collaborative qui vise à améliorer le bien-être

dans la communauté en question tout en intégrant diverses sources de connaissances. Cette méthode tient compte du fait que les besoins de la communauté dépendent de son contexte social et culturel (Israel et coll., 1998). Il s'agit d'un travail sur le terrain qui a recours à la collecte de données passive plutôt que de demander aux résidents de « participer » ou de se faire interroger. Voici certains des grands principes de la recherche communautaire:

Kamal faisant une performance de danse à Afrique au Féminin.



Photo par Leonora King

1. Elle reconnaît la communauté comme une unité d'identité.
2. Elle s'appuie sur les forces et les ressources de la communauté.
3. Elle favorise le partenariat et la collaboration à toutes les étapes de la recherche.
4. Elle intègre les connaissances et les actions dans l'intérêt mutuel de tous les partenaires.
5. Elle stimule l'apprentissage concerté et les processus d'autonomisation qui s'attaquent aux inégalités sociales.
6. Elle se fonde sur un processus cyclique et itératif.
7. Elle considère le bien-être des points de vue positif et écologique.
8. Elle partage ses conclusions et les connaissances acquises à tous les partenaires.

→ Les chercheurs communautaires sont un lien essentiel entre le projet de recherche et la communauté participante. Le succès de cette relation nécessite une communication réciproque constante, en collaboration avec les résidents (Khanlou, 2010)

1.1.4. SOLUTIONS PROPOSÉES

Ces études de cas permettent de tirer des leçons importantes afin de demander plus de ressources et de pouvoirs décisionnels pour les communautés touchées par le secteur de l'IA et suggèrent des solutions potentielles à cette fin, comme des accords sur les avantages pour la collectivité et des biens communs d'IA ainsi que des efforts communautaires à plus petite échelle. De telles initiatives, lorsqu'elles sont véritablement créées en collaboration avec



Savita Taheem (Afrique au Féminin) et Leonora King sont avec des nouveaux lors d'une visite à un organisme communautaire dans le cadre de la Tournée d'Organismes. Cette visite c'est déroulé au CAPE, avec les organisateurs communautaires Amy Darwish et Rizwan Khan. Photo: Rizwan Khan.

les populations touchées, peuvent donner aux communautés les moyens de gérer leurs propres ressources et de mettre en place des projets qui compenseront les effets négatifs des activités technologiques descendantes. Bien que leur visée ou leur ampleur puissent varier, ces initiatives ont le même objectif général, soit démocratiser la gouvernance des ressources physiques et intellectuelles et distribuer équitablement, du moins dans une certaine mesure, les avantages du développement économique.

Autrement dit, les accords sur les avantages pour la collectivité sont des ententes officielles et contraignantes entre les représentants de la communauté et les entités privées ou publiques pour faire en sorte d'obtenir un certain degré d'avantages (souvent sous la forme d'emplois ciblés, d'approvisionnement local et d'investissements dans la communauté) des initiatives de développement comme des projets d'infrastructure et immobiliers majeurs (Conseil canadien pour les partenariats public-privé 2021). Bien qu'à ce stade-ci de nos recherches collaboratives, nous ne souhaitons pas signer d'accord sur les avantages pour la collectivité ou créer d'espace commun d'IA (le processus pour mener à bien de telles initiatives nécessite beaucoup plus de volonté de la communauté, de discussions et de consultations ainsi qu'une portée et des objectifs plus précis), nous voulions partager avec les organisateurs et les résidents de Parc Extension de l'informa-

tion sur les technologies communautaires qui pourraient les inspirer et alimenter des discussions sur la gestion du potentiel destructeur de l'écosystème d'IA émergent à Montréal².

Les connaissances communautaires sur les tendances émergentes en IA et leurs répercussions sur les espaces urbains peuvent contribuer à une analyse du mouvement de justice pour le logement et favoriser une réflexion soutenue sur l'apport des recherches universitaires et de l'apprentissage par l'expérience dirigé par des chercheurs et des étudiants pour régler des problèmes locaux. Notre approche combine les connaissances sur les technologies communautaires et les renseignements sur le logement communautaire pour alimenter des discussions sur les stratégies possibles afin de créer des espaces communautaires protégés des fluctuations des forces du capital, par exemple les tendances en immobilier et l'incidence des entreprises technologiques à but lucratif.

Avant de poursuivre avec les deux études de cas et les solutions proposées, nous fournirons dans la section suivante (section 2) un aperçu du contexte de Parc Extension en présentant

2 L'information présentée ici a été recueillie dans le cadre de revues de littérature d'études sur les accords sur les avantages pour la collectivité et sur les biens communs.

tout d'abord son histoire, puis les problèmes de logement actuels de Montréal.

12



Un des cuisiniers du PEX Curry Collective fait un de ses plats préférés, aloo gobi sabji avec riz. Photo par Deepali.

2. Présentation De Parc-Extension

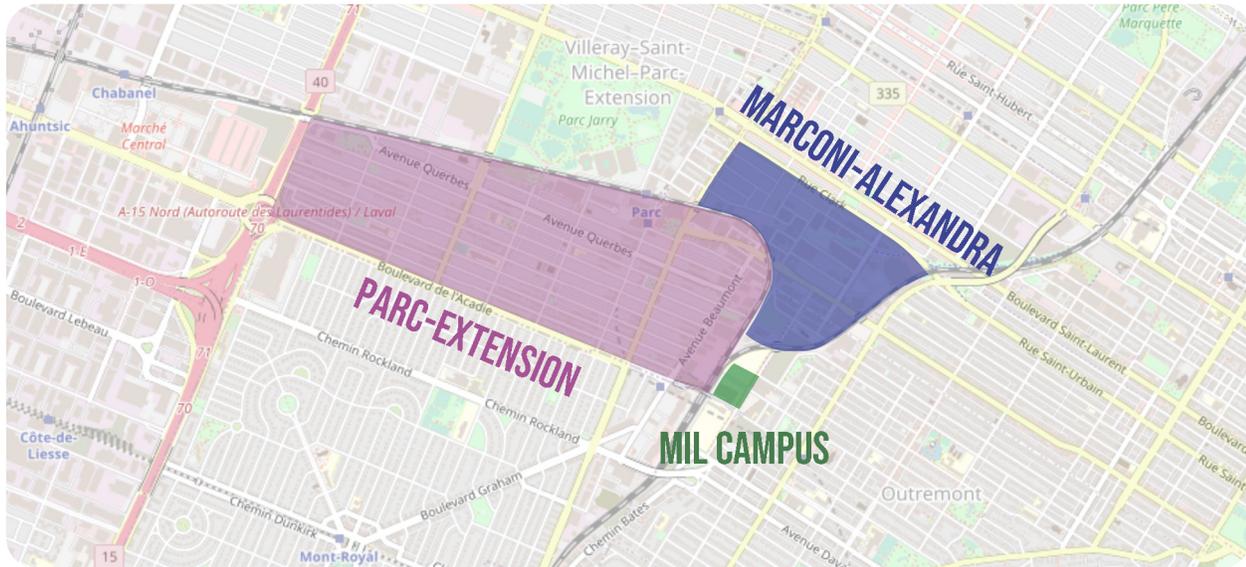
2.1. Portrait De Par-c Extension

Au cours de ses 110 ans d'existence, le quartier Parc Extension a subi, et continue de subir, d'importantes transformations (reportez-vous à la carte 1 ci-dessous pour situer Parc Extension dans Montréal). Parc Avenue, qui était initialement une zone rurale formée de vastes terres agricoles, s'est vu annexer une « extension » de lots à partir de 1907, pour devenir la sous-division Parc Avenue Extension. L'arrivée en 1912 de la ligne de tramway 80 (maintenant la ligne d'autobus no 80) et l'ouverture de la gare Park Avenue (ou gare Jean-Talon) en 1931 ont transformé le secteur en centre de transport important qui a contribué à l'urbanisation de la ville. C'est durant cette période que des églises, des écoles, des bibliothèques et de petites entreprises ont commencé à être construites. En fait, bon nombre des organismes communautaires du quartier existent depuis 20 à 35 ans (Société d'histoire de Parc Extension, aucune date).

En ce qui a trait aux caractéristiques de sa population, soulignons que la commu-



Parc Jarry dans Parc-Ex, l'hiver. Photo par Alessandra Renzi



nauté juive de Parc Extension a connu une forte croissance dans les années 1950, suivie par l'arrivée d'immigrants grecs et italiens dans les années 1960 à 1980. Depuis les années 1980, les communautés de l'Asie du Sud (de l'Inde, du Bangladesh et du Pakistan) sont venues peupler le quartier. Elles représentent 64 % de sa population d'immigrants. Parc Extension est maintenant l'un des quartiers les plus multiculturels du Canada. Plus de la moitié (57 %) de sa population est composée d'immigrants, dont près des deux tiers (63,5 %) sont des minorités visibles (tableau 1). Plus des deux tiers (69 %) des résidents de Parc Extension n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Près des trois quarts (71 %) des ménages du quartier ont des enfants (contre 63 % pour l'ensemble de l'île de Montréal). De ce nombre, 83 % sont des familles immigrantes, alors que ce taux est de 51 % pour Montréal. Avec ses 28 775 habitants, Parc Extension a la plus grande densité de population de la région de Montréal, soit 17 672 habitants par kilomètre carré, c'est-à-dire plus de quatre fois la densité de la ville (Centraide du Grand Montréal, 2020). Finalement, Parc Extension est l'un des quartiers les plus pauvres au Canada, ce qui le rend particulièrement vulnérable (Centraide du Grand Montréal, 2020).

Le campus MIL de l'Université de Montréal s'inscrit dans une stratégie d'enseignement post secondaire plus large financée

Tableau 1 : Caractéristiques démographiques

Variable	Parc Extension, %	Île de Montréal, %
Jeunes (0 à 14 ans)	17.2	15.7
Aînés (65 ans et plus)	15.7	16.7
Personnes vivant seules	16.6	18.1
Aînés vivant seuls	32.7	36.1
Familles avec enfants	71.2	63
Familles monoparentales	31.6	32.5
Immigrants	56.5	34
Nouveaux immigrants	10.1	7.3
Minorités visibles	63.5	32.9
Personnes de plus de 15 ans sans diplôme	33.5	16.9
Personnes à faible revenu	38.4	21.3
Enfants de moins de 6 ans d'une famille à faible revenu	36.2	22.8
Aînés à faible revenu	42.6	21.2
Ménages locataires	79	60
Ménages locataires consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement	39.7	36.8

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016

activement par des fonds publics provenant d'initiatives comme le Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal. Ainsi, les activités de recherche et développement dans le secteur de l'IA ont connu un bond spectaculaire dans les quartiers comme Parc Extension et la Petite-Bourgogne³. Par exemple, *Scale AI*⁴ a reçu 230 millions de dollars de l'Initiative des Supergrappes d'innovation du Canada.

Des investissements directs étrangers supplémentaires de 500 millions de dollars ont aussi été injectés dans le secteur de l'IA. Dans le cadre de sa Stratégie pancanadienne en matière d'IA, l'Institut canadien de recherches avancées (CIFAR) a alloué 40 millions de dollars au gouvernement du Québec (Brandusescu,

³ Se qualifiant lui-même de « laboratoire urbain d'expérimentation publique », le Quartier de l'innovation est un consortium d'acteurs des secteurs privé, public et universitaire qui applique diverses méthodes axées sur les technologies dans ce quartier traditionnellement noir faisant l'objet d'un embourgeoisement rapide. Un projet actuellement chapeauté par le Quartier de l'innovation propose de réduire l'insécurité alimentaire grâce à des autobus intelligents électriques et autonomes conçus pour transporter les résidents du quartier vers le marché Atwater, situé tout près. Ce projet fait totalement abstraction du fait que ce marché offre une expérience d'alimentation-divertissement en plein air absolument inabordable pour ceux qui ont un budget limité.

⁴ « Consortium d'entités privées, de centres de recherche, d'universités et de startups [...] » qui constitue la supergrappe d'IA du Canada désignée par le gouvernement fédéral (<https://www.scaleai.ca/fr/a-propos/>).

2021, p. 33). Le Québec propose également des mesures visant à favoriser l'immigration des travailleurs qualifiés dans le secteur de l'IA. Dans le cadre d'un nouveau programme pilote d'immigration permanente, 550 personnes des secteurs de l'IA, des TI et des effets visuels pourront s'établir au Québec s'ils ont un emploi à temps plein et un salaire annuel de 100 000 \$ (dans la région de Montréal) (ibid., p. 32).

Bon nombre des principaux acteurs dans le domaine du développement en IA exercent leurs activités dans Parc Extension ou dans des quartiers adjacents. *Scale AI* et l'institut de recherche Mila⁵ ont leurs bureaux dans Marconi-Alexandra, ou ce que les promoteurs et les entrepreneurs privés surnomment le « Mile-Ex », contribuant à la déshistoricisation du secteur situé entre les quartiers Mile-End, Parc Extension et Petite Italie (consultez la carte 2 ci-dessus pour situer Parc Extension par rapport à Marconi-Alexandra). Au cours des dernières années, Marconi-Alexandra est devenue un centre non seulement pour l'IA, mais aussi pour d'autres jeunes pousses technologiques et le secteur en pleine croissance du jeu à Montréal, stimulé par l'arrivée dans la ville il y a vingt ans d'Ubisoft, le géant français du logiciel. En raison de la prolifération de ces secteurs, les entrepreneurs

⁵ Officiellement, l'Institut québécois d'intelligence artificielle du Québec, fondé par Yoshua Bengio de l'Université de Montréal.



en IA parlent d'un « écosystème de l'IA » à Montréal. La chercheuse Ana Brandusescu souligne que « les grappes ont une portée et un champ d'action plus ciblés, tandis que les écosystèmes s'étendent à de nombreuses industries et à de nombreux secteurs : des services publics aux services bancaires et financiers, en passant par la santé, le commerce de détail et l'industrie manufacturière. En particulier, l'écosystème montréalais compte 5 000 entités de toutes sortes dans le domaine des TIC, représentant un bassin de 91 000 travailleur·euse·s. » (ibid., p. 31). La croissance de ce système plus vaste a d'importantes répercussions sur les quartiers centraux de la ville, comme Marconi-Alexandra, où se situent ces entreprises. Dans ces quartiers, l'embourgeoisement



Image: l'art de rue embellie le quartier Mile-Ex. Photo par Alesandra Renzi

causé par la prolifération des entreprises technologiques et l'arrivée massive de jeunes professionnels plane comme une menace croissante à mesure que des sociétés telles que Microsoft, IVADO et Element AI établissent leurs installations de recherche en IA dans d'anciens

bâtiments industriels. Même si les effets négatifs de l'embourgeoisement de Parc Extension dans des conditions similaires se répéteront vraisemblablement dans Marconi-Alexandra, à moins d'interventions majeures, les élus saluent avec enthousiasme l'expansion continue de ce secteur dans le quartier (Keating, 2018), malgré des recherches indiquant que ses avantages demeurent limités à un petit nombre d'intérêts privés (Brandusescu, 2021).

Des chercheurs ont désigné le secteur des technologies comme étant un élément moteur de l'embourgeoisement rapide de plusieurs grandes villes américaines. Dans la région de la baie de San Francisco, ce phénomène a été observé en deux vagues de hausses exorbitantes des coûts du logement combinées à des expulsions et au harcèlement des locataires : tout d'abord lors de la « bulle Internet » à la fin des années 1990 et au début des années 2000, puis plus récemment avec l'arrivée de géants des technologies comme Twitter, Facebook et Google, qui exercent tous une grande partie de leurs activités dans cette région (Opillard, 2015). Cet embourgeoisement causé par les technologies a également été étudié à Seattle, où les conséquences (hausse des coûts du logement et déplacement des non-blancs du secteur entourant le siège social d'Amazon) ont été occultées par le développement « écologique » associé à cette vague d'embourgeoisement (Rice et coll., 2015).

Dans le contexte du « Mile-Ex », des recherches ont démontré que la facilitation de l'embourgeoisement continu par le gouvernement municipal, par la modification du zonage, les incitatifs fiscaux et les projets d'« embellissement », a accéléré la transition du quartier, un district manufacturier aux logements mixtes relativement abordables au début des années 2000, vers un centre technologique où les immeubles en copropriété et les logements individuels ont rapidement remplacé les logements locatifs (Sprague et Rantisi, 2019). Cette recherche met également en lumière l'absence de consultation avec les organismes communautaires, comparativement à ce qui a été fait pour le réaménagement d'autres anciens districts

manufacturiers de Montréal, ce qui a entraîné une « vision du quartier imposée, plutôt que composée collectivement » dans Marconi-Alexandra (ibid., p. 316; traduction libre).



Image: Parc Ex dans la rue. Une bannière qu'on retrouve souvent lors de manifestations de rue à Parc Extension.

Étant donné les effets néfastes bien connus de l'embourgeoisement sur les populations les plus vulnérables de la ville dans les quartiers adjacents, aggravés par les tentatives insuffisantes d'atténuer les déplacements des résidents par des politiques, ainsi que les liens entre le secteur technologique et l'embourgeoisement rapide dans d'autres villes, il importe d'attirer l'attention sur l'explosion de l'IA

dans Marconi-Alexandra et ses répercussions sur le quartier. Afin d'éviter d'exacerber les pressions sur le logement déjà à la hausse auxquelles se heurtent ses résidents, les acteurs publics et privés qui favorisent le changement dans Marconi-Alexandra doivent consulter de façon sérieuse les parties touchées et veiller à une répartition équitable des avantages du réaménagement tout en faisant en sorte de tenir compte aussi bien du point de vue des résidents que des affirmations quant aux retombées sociales positives des approches de planification urbaine fondées sur l'IA et d'autres technologies.

Les quatre sous-sections suivantes s'attardent à ces dynamiques. Elles présentent un aperçu des problèmes de logement de Montréal, exposent les enjeux particuliers au quartier de Parc Extension et passent en revue les politiques municipales actuelles en matière de logement et d'autres modèles de logement communautaire.

2.2. PROBLÈMES DE LOGEMENT À MONTRÉAL

Par rapport aux autres villes canadiennes, Montréal est principalement constituée de locataires. Elle se classe au dernier rang des régions métropolitaines de recensement canadiennes en ce qui a trait au taux d'accession à la propriété (Statistique Canada, 2017), et plus des deux tiers de sa population dépendent du marché locatif (FRAPRU, 2019, p. 6). Cet ensemble de circonstances est un facteur clé dans ce que bon nombre de défenseurs des droits des locataires, politiciens et membres des médias ont défini comme étant une crise permanente du logement dans la ville. Cette crise est double, puisqu'elle comporte de graves enjeux au niveau de l'offre et de l'abordabilité. En 2019, le taux d'inoccupation à Montréal atteignait 1,5 %, un record en 15 ans (SCHL, 2020) qui se situe bien au-dessous de la référence de 3 % considérée par les experts comme étant le minimum dans un marché du logement privé sain (Wellesley Institute, 2010, p. 36). Selon le Rapport sur le marché locatif 2020 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le coût moyen des loyers

à Montréal a augmenté de 4,2 % de 2019 à 2020, ce qui constitue la plus forte hausse depuis 2003 (SCHL, 2020). Près de 180 000 foyers représentant environ 40 % des locataires de Montréal consacrent plus de 30 % de leur revenu (le seuil d'abordabilité fixé par la SCHL) à leur loyer. Près de la moitié de ces 180 000 ménages dont le loyer est considéré comme étant inabordable consacrent plus de 50 % de leur revenu au loyer, tandis que plus du cinquième y injecte une proportion ahurissante de 80 % ou plus (FRAPRU, 2019, p. 4-6).

Au Québec, le Tribunal administratif du logement (auparavant, la Régie du logement) est un organisme gouvernemental qui agit entre autres comme intermédiaire entre les locataires et les propriétaires pour veiller à ce que les hausses de loyer soient justifiées par une augmentation des coûts tels que les taxes municipales, les assurances et les services publics. Chaque année, le Tribunal administratif du logement (TAL) publie des suggestions non contraignantes de hausses des loyers selon ces facteurs, notamment. Ces hausses sont souvent modestes. En 2021, par exemple, le TAL a recommandé une hausse de base de 0,5 % des loyers chauffés à l'électricité (TAL, 2021). Cependant, ces pourcentages ne tiennent pas compte des coûts des réparations majeures, que les propriétaires utilisent pour justifier des hausses de loyer considérablement plus élevées que les suggestions du TAL. C'est la stratégie à laquelle ont de plus en plus recours les propriétaires pour contourner les fonctions de régulation des loyers du TAL. Les locataires sont tenus de quitter leur logement, souvent pour de longues périodes, afin de permettre des rénovations supposément essentielles. À leur retour (s'ils reviennent), les locataires constatent souvent que le propriétaire a augmenté considérablement leur loyer en utilisant le coût des rénovations pour justifier cette hausse auprès du TAL.

Les données suggèrent que cette pratique, qu'on appelle la « rénoviction », gagne en popularité à Montréal. Le nombre de demandes déposées par des locataires au TAL pour contester un avis visant à « subdiviser, [à] agrandir

substantiellement ou [à] changer l'affectation d'un logement » a augmenté de 142 % de 2019 à 2020, soit la hausse la plus importante en cinq ans (Thomas, 2021). Cette statistique ne dit pas tout : bon nombre de rénovictions ne sont pas contestées, car les propriétaires sont reconnus pour recourir à l'intimidation, au harcèlement ou aux paiements comptant pour contraindre les locataires vulnérables, et souvent à faible revenu, à résilier leur bail avant les rénovations (CLPP, 2020). Un rapport de 2020 du Comité logement de la Petite Patrie (CLPP) indique que, des 363 cas de reprise de possession, d'expulsion, de travaux majeurs ou de démolition examinés dans le quartier Petite-Patrie de Montréal, une large majorité mettait en cause de la fraude ou de la « malveillance » de la part du propriétaire. Seulement 15 % des cas se sont soldés par la réalisation du projet de rénovation initialement présenté au locataire (ibid., p. 14). Une pratique courante décrite dans le rapport consiste pour les propriétaires à racheter le bail des locataires en échange de sommes modestes pour permettre un « agrandissement » de l'appartement. Cependant, les propriétaires retirent rapidement l'appartement du marché locatif et le revendent comme copropriété ou l'inscrivent sur Airbnb, après avoir procédé uniquement à un léger agrandissement (en ajoutant une terrasse dans la cour, par exemple) (ibid., p. 18). Le CLPP conclut son rapport en critiquant la complaisance du TAL et en exigeant des mesures plus strictes pour protéger les locataires contre les pratiques frauduleuses des propriétaires sans merci.

2.2.1 Problèmes De Logement Dans Parc-Extension

Bon nombre des problèmes de logement les plus urgents de Montréal (diminution du nombre d'unités locatives, hausse marquée des coûts, rénovictions et exploitation des populations vulnérables par des propriétaires sans merci) sont particulièrement marqués dans le quartier Parc Extension. Au moment du recensement de 2011, 81 % des ménages de Parc Extension étaient des locataires, et 42 % des locataires consacraient plus de 30 %

de leur revenu à leur loyer, deux statistiques supérieures aux moyennes de la ville (Femmes et Villes International, 2014). En 2018, le taux d'inoccupation dans Parc Extension était de 0,7 % pour les logements d'une chambre à coucher et de 0,6 % pour les logements de deux chambres à coucher, des pourcentages considérablement plus faibles que les moyennes de la ville et que le seuil de 3 % souvent cité pour un marché du logement sain (Projet de cartographie anti-éviiction de Parc Extension, 2020). Le faible taux d'inoccupation a poussé de grandes familles (et parfois plusieurs grandes familles) à vivre ensemble dans des appartements exigus et inadéquats, une réalité que les représentants de la santé ont associée au haut taux d'infection à la COVID-19 dans le quartier, qui était à certains moments le plus élevé de la ville (Abboud, 2020). Des consultations avec les résidents de Parc Extension ont montré que ces facteurs ont créé un déséquilibre des pouvoirs important entre les locataires et les propriétaires dans le quartier, et que la barrière de la langue, la peur quant au statut d'immigrant, la méconnaissance des lois en matière de logement du Québec et les réseaux sociaux limités sont tous des obstacles à la résolution des problèmes de logement (Beck et coll., 2019). Une table ronde communautaire sur le racisme systémique réunissant divers organismes de Parc Extension a fait état de profilage racial par des policiers, des employeurs et des propriétaires, qui « préféreraient louer à des étudiants ... [qu'à] des locataires racisés » (Table de quartier de Parc Extension, 2019; traduction libre).

Ces problèmes sont amplifiés par l'embourgeoisement soutenu du quartier, attribuable en grande partie au campus MIL de l'Université de Montréal récemment bâti sur le site d'un ancien dépôt de rails aux limites de Parc Extension. Un rapport de 2020 du Projet de cartographie anti-éviiction de Parc Extension, en collaboration avec le Comité d'action de Parc Extension (CAPE), le réseau CBAR de Parc Extension et le Collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH), a déterminé que le campus MIL avait « exacerbé la précarité économique et sociale dans un secteur déjà vulnérable de la ville » (Projet de cartographie anti-éviiction de Parc Extension, 2020, p. 6; traduction libre). Les données recueillies par le CAPE depuis 2018 suggèrent que les expulsions sont en hausse

dans Parc Extension : l'organisme a enregistré un nombre considérablement plus élevé de demandes d'aide de la part de locataires qui avaient reçu des avis d'expulsion. Le rapport présente également des recherches qui montrent que, de février à mai 2020, le coût moyen des logements de deux ou de trois chambres à coucher annoncés dans Parc Extension était plus du double des moyennes fournies par la SCHL, suggérant une hausse importante et rapide du coût des logements locatifs dans le quartier (ibid., p. 15-16). Bon nombre des annonces examinées par le CAPE ciblaient directement les étudiants de l'UdeM et les jeunes professionnels, suggérant une



Image: Nouvel édifice du Campus MIL. Photo par Alessandra Renzi

réorientation démographique conséquence du quartier, une conclusion corroborée par l'étude en cours d'une équipe dirigée par Violaine Jolivet, professeure de géographie de l'Université de Montréal, selon laquelle plus du tiers des logements annoncés dans Parc Extension mentionnent le nouveau campus. En moyenne, les annonces qui vantent la proximité du logement avec le campus demandent 100 \$ par mois de plus que les autres (ibid., p. 19-20).



Image: Conférence de presse du lancement du rapport "MIL façons de se faire évincer: l'Université de Montréal et la Gentrification de Parc Extension), Juin 2020.

En plus de la hausse des coûts du logement, de la baisse de l'offre, des signalements de discrimination par les propriétaires et d'autres problèmes systémiques auxquels sont exposés de nombreux résidents de Parc Extension, le nombre de logements délabrés et insalubres dans le quartier est également disproportionné. Selon le recensement de 2016, près de 10 % des logements de Parc Extension ont besoin de rénovations majeures, contre une moyenne de 8,5 % pour Montréal. Sur les centaines de rapports de résidents reçus chaque année par le CAPE sur les conditions des logements, 17 % font état de la présence de coquerelles et 15 % d'infestations de rongeurs, et il n'est pas rare que

les deux problèmes coexistent (ibid., p. 23). Parc Extension se trouve dans la circonscription fédérale de Papineau, actuellement détenue par le premier ministre Justin Trudeau. Puisque le premier ministre Trudeau a souvent parlé de l'importance des problèmes de logement, allant jusqu'à déclarer que le « droit au logement est un droit de la personne » (Tasker, 2017), le fait que ses électeurs connaissent une détérioration rapide de leurs conditions de logement exacerbée par une pauvreté parmi les plus criantes au pays est particulièrement scandaleux.

2.3. INTERVENTION MUNICIPALE

Du côté de la politique municipale montréalaise, le logement est un enjeu central qui fait fréquemment l'objet de débats, de promesses électorales et de mesures législatives. L'administration actuelle de la ville, dirigée par Projet Montréal, un parti relativement jeune fondé sur le principe de l'« urbanisme durable », a affirmé publiquement le droit à tous les Montréalais d'avoir accès à un logement de qualité et abordable (Plante, 2021).

Un des principaux engagements de Projet Montréal en la matière est le Règlement pour une métropole mixte, souvent surnommé le règlement « 20-20-20 », qui oblige les promoteurs immobiliers à inclure au moins 20 % de logements sociaux, 20 % de logements



Image: Vue live par camera, du Campus MIL avant sa construction. Photo: Alessandra Renzi



Photo: Alessandra Renzi

abordables et 20 % de logements familiaux dans leurs projets. Bien que ce règlement ait fait l'objet de critiques des promoteurs qui le trouvent trop coûteux, il suscite également le fort mécontentement des défenseurs du droit au logement, qui considèrent que cette intervention dans le marché immobilier spéculatif est inefficace et grandement insuffisante pour régler la crise du logement de la ville, qui ne fait que s'aggraver. Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) est notamment l'un des détracteurs des critères d'abordabilité du règlement, qui se fondent sur la valeur marchande des logements plutôt que sur le revenu des locataires. Ainsi, même ceux qui gagnent un salaire moyen ne peuvent pas se payer un logement « abordable » dans bon nombre des quartiers centraux de la ville (FRAPRU, 2019). Le FRAPRU exhorte également la ville à faire passer de 20 % à 40 % le pourcentage minimal de logements sociaux (et à 100 % pour les projets sur des sites publics) (ibid., p. 14), puisqu'il considère qu'il s'agit d'un outil essentiel pour répondre aux besoins en matière de logement des habitants les plus vulnérables de la ville. Le règlement contient notamment une exception qui permet aux promoteurs de verser des sommes dans un

fonds de logement social municipal pour éviter d'être contraints de consacrer 20 % de leurs unités au logement social (Ville de Montréal, 2019), ce qui contribue peu à freiner l'embourgeoisement des quartiers en proie à des marchés immobiliers effervescents.

Une autre avancée dans la capacité de la ville à diminuer de façon mesurable la rareté des logements a été la formulation d'une approche lui permettant d'exercer un droit de premier refus et d'acheter en priorité, avant d'autres acheteurs privés, des biens immobiliers de manière préventive. Bien que ce pouvoir, d'abord conféré en 2016, aurait pu devenir un des principaux éléments d'une stratégie d'atténuation locale, il n'a été utilisé pour la première fois que quatre ans après son adoption quand, en septembre 2020, par suite de pressions publiques importantes, la ville a acheté la Plaza Hutchison, un ancien centre communautaire de six étages de Parc Extension qui incarnait un capital symbolique important pour les défenseurs du droit au logement de l'ensemble de la ville. La ville n'a toujours pas concrétisé son engagement à transformer la Plaza

Hutchison en logements sociaux. De même, la ville a réquisitionné de façon préventive 300 autres propriétés sur son territoire, dont bon nombre dans Parc Extension. Cependant, elle n'est pas tenue d'exercer ces droits ou de transformer ces propriétés en logements sociaux, et elle sera autorisée à le faire uniquement lorsque, le cas échéant, les édifices seront mis en vente par leurs propriétaires actuels (Magder, 2020). Bien que le droit de premier refus puisse aussi être un outil intéressant, depuis son adoption en 2016, il a permis d'obtenir, en principe, un maigre 40 unités de logement social (ibid.), qui ne seront pas prêtes avant plusieurs années. Il reste encore à prouver que le droit de premier refus peut réellement contribuer à modifier l'issue de la crise du logement de Montréal.

Au niveau des arrondissements, d'autres tentatives d'intervention réglementaire ont également été menées au cours des dernières années. En 2019, les conseillers de Rosemont–La Petite–Patrie ont voté en faveur de l'interdiction de convertir des duplex en immeubles en copropriété dans une tentative de stimuler l'offre de logements locatifs et de freiner le déclin rapide du taux d'inoccupation

de l'arrondissement, qui était alors de 1,5 % (CBC News, 2019).

2.4. EFFORTS DES COMMUNAUTÉS ET AUTRES MODÈLES D'HÉBERGEMENT À MONTRÉAL

l'échelle de la ville, beaucoup d'organismes tentent de combler le manque de logements disponibles causé par le marché privé et les différents paliers de gouvernement. Dans Parc Extension, plusieurs groupes s'y emploient, comme le [CAPE](#), dont nous avons déjà parlé et qui offre, entre autres, des ressources et de l'aide juridique gratuites aux résidents de Parc Extension qui éprouvent des problèmes de logement. Le [Projet de cartographie anti-évacuation de Parc Extension](#) est un collectif regroupant des universitaires, des militants et des membres de la communauté qui utilisent les technologies numériques et la recherche collaborative pour documenter l'embourgeoisement du quartier et y résister. Brique par Brique est un organisme qui vise à créer une « infrastructure gérée par et pour les personnes marginalisées » (Megelas, 2018; traduction libre) et travaille actuellement sur un projet de 30 unités de logement abordable sur le site d'une ancienne usine de

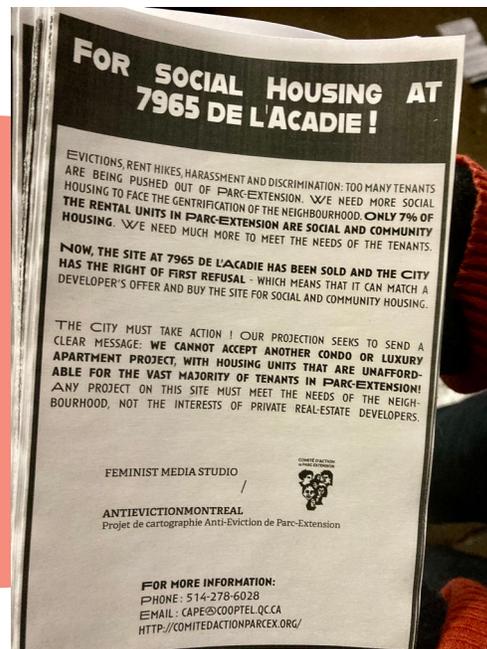
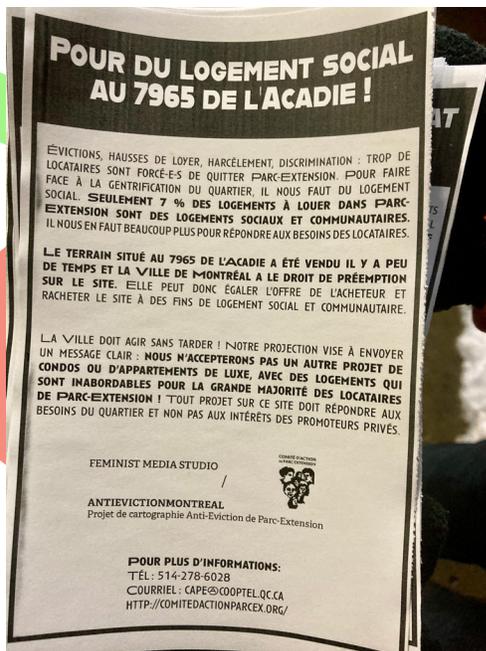


Image: Affiche pour un évènement sur le droit au logement, organisé par divers groupes communautaires. Photo par Alessandra Renzi.



Photo par Alessandra Renzi

peinture de Parc Extension. Des groupes moins officiels tels que Parc-Ex contre la gentrification (PECG) se forment autour d'enjeux comme le plan (qui n'a pas abouti) de transformer la Plaza Hutchinson en appartements de luxe (Radio-Canada, 2018).

Ailleurs à Montréal, l'organisation communautaire a réussi à créer d'autres modèles de logement qui gardent les loyers à des niveaux bien inférieurs à ceux du marché depuis des années. Étant donné la crise du logement actuelle, ces réussites du logement communautaire peuvent nous servir d'exemples. La Communauté Milton-Parc (CMP), un réseau de coopératives de logement qui, ensemble, constituent l'un des plus importants projets de coopératives d'habitation en Amérique du Nord, est un exemple du potentiel de ce type d'organisations. Les succès de la CMP sont le résultat d'années de lutte qu'ont amorcée en 1970 des membres de la communauté qui s'opposaient au réaménagement qui aurait provoqué le déplacement de nombreux résidents de Milton-Parc et le remplacement d'habitations à loyer modéré par des tours d'habitation, des hôtels et des tours de bureaux. Après des années d'action directe non violente, y compris des grèves d'occupation, les membres de la communauté de Milton-Parc ont obtenu, avec l'intervention de plusieurs organismes sans but lucratif et de la SCHL, de pouvoir acheter des immeubles destinés au réaménagement ou à la démolition et de les convertir en coopératives ou en d'autres formes de logements sociaux. Les résidents devenus membres de coopératives ont pu acquérir et gérer leur lieu de résidence

ensemble, éviter d'être déplacés et protéger la communauté contre la spéculation du marché immobilier. À ce jour, les loyers de la CMP demeurent abordables (Hawley et Roussopoulos, 2019, p. 24-35).

L'ensemble résidentiel Benny Farm, situé dans un quartier ouvrier de Notre-Dame-de-Grâce (NDG), démontre également dans quelle mesure les grands espaces auparavant publics peuvent être réinventés pour répondre aux besoins en matière de logement. Ensemble résidentiel auparavant réservé aux anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, Benny Farm accueille aujourd'hui diverses initiatives de logement privées, sociales et communautaires codirigées par des groupes communautaires de NDG qui ont parfois des mandats sociaux et environnementaux (Conseil communautaire de NDG, sans date).

Des initiatives récentes en matière de logement ont été organisées par des groupes comme l'Unité de travail pour l'implantation du logement étudiant (UTILE), qui se prononce en faveur de la création de coopératives de logement étudiant à l'échelle provinciale, et Vivacité, qui tente de freiner la spéculation immobilière en offrant une aide financière aux acheteurs en échange d'un engagement à limiter le prix de revente.

Avec une plus grande mobilisation populaire et une pression suffisante sur la ville (et la province), il est possible de lancer de nouveaux projets visant à rendre le logement réellement abordable pour les résidents de Parc Extension.

3. ÉTUDE DE CAS 1 : LES ÉCOSYSTÈMES D'IA ET LEURS RETOMBÉES SUR LA DURABILITÉ POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

3.1. ÉCOSYSTÈMES D'IA, CADRES STRATÉGIQUES ET CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Tafin de mieux comprendre le rôle du secteur émergent de l'IA appuyé par l'État dans la dynamique d'embourgeoisement et l'allocation des ressources dans les quartiers, ainsi que les possibilités d'obtenir des infrastructures et des logements plus justes en réponse aux pressions économiques, il est nécessaire d'analyser les répercussions négatives possibles de l'IA.

Des recherches déterminantes sur la discrimination induite par l'IA et les méfaits algorithmiques ont révélé certains des côtés sombres de l'adoption de l'intelligence artificielle (Eubanks, 2018; Buolamwini, 2019; Benjamin, 2019). En plus des situations hautement médiatisées comme le profilage policier tendancieux au moyen de l'IA, cette technologie a également une incidence sur la géographie des villes ayant recours à des processus décisionnels algorithmiques (Safransky, 2019, p. 200). Par exemple, le populaire outil numérique d'analyse de la valeur marchande, adopté par des villes comme Détroit, utilise des processus fondés sur des données pour orienter son développement, automatisant et camouflant ainsi des préjugés historiques (Safransky, 2019, p. 201). Ces décisions ont eu des conséquences désastreuses pour les résidents pauvres et racisés de Détroit, dont les quartiers ont été privés de services publics. Lorsque les algorithmes d'IA gèrent les décisions de planification, les processus de marginalisation deviennent ancrés dans le tissu gouvernemental d'une ville, perpétuant une oppression systémique ou générant

de nouvelles violences sous le couvert de technologies neutres. Ce constat a été bien documenté dans l'histoire des politiques et des lois d'allègement pour la consommation d'eau aux États-Unis (Anson et coll., 2022). De plus, la violence algorithmique⁶ (Onuoha, 2020) n'est pas toujours causée directement par les logiciels d'IA, mais peut être intégrée dans le milieu où prend forme l'infrastructure du secteur. C'est notamment le cas lors de l'embourgeoisement des quartiers où emménagent les travailleurs du secteur des technologies.

Montréal est devenue l'un des trois centres d'IA au Canada. On y trouve des géants des technologies et des jeunes pousses, et le secteur profite d'importants investissements fédéraux, provinciaux et municipaux (Roberge et coll., 2020). Montréal souhaite se positionner comme un joueur international dans le secteur de la recherche et développement en IA. Des chefs de file de la recherche comme Yoshua Bengio ont également fait de Montréal un centre « éthique » où on ne fait pas seulement la promotion d'une technologie, mais aussi de ses avantages sociaux (Roberge, Senneville et Morin, 2020). Ces propositions d'AI4Good cadrent bien avec les forces qui transforment Montréal en son nom.

L'IA est la toute dernière technologie utilisée pour le développement urbain. De plus en plus, les tentatives de favoriser une ville technologique voient ces démarches appliquées dans les quartiers comme une façon de « revitaliser les secteurs défavorisés » tels que le quartier Plateau-Mont-Royal, réaménagé en raison de la présence et de la taille d'Ubisoft, un géant multimédia. Des processus similaires sont observables dans le quartier historiquement noir de la Petite-Bourgogne, déclaré « terrain de jeu de l'innovation » par le Quartier de l'innovation, un centre intersectoriel (Shearmur, 2017), et maintenant dans le quartier nouvellement renommé Mile-Ex.

6 Mimi Onuoha considère les inégalités numériques et fondées sur les données comme de la violence algorithmique, soit « la violence qu'un algorithme ou un système décisionnel automatisé inflige en empêchant des gens de répondre à leurs besoins de base. La violence algorithmique est causée et amplifiée par des systèmes sociaux, politiques et économiques abusifs, mais peut aussi être intimement liée à des effets spatiaux et physiques. » (Onuoha, 2018; traduction libre)

Les personnes les plus en vue derrière ces efforts défendent la notion d'écosystème. L'utilisation des écosystèmes d'IA tisse des liens entre les industries, les secteurs et les responsables de la gouvernance plutôt que de prendre en considération les caractéristiques d'une grappe ou d'un centre de coordination donné. De manière générale, la philosophie derrière l'innovation en IA justifie et normalise l'inclusion et l'exclusion de parties prenantes en présentant l'écosystème comme étant banal et inoffensif. Puisque la métaphore de l'écosystème est utilisée pour élaborer des initiatives de planification urbaine et stratégique, les frontières entre les entreprises, le milieu universitaire et les gouvernements deviennent floues, ce qui permet d'esquiver certaines responsabilités en raison d'une transparence limitée et d'une résistance aux critiques par l'utilisation du vocabulaire et des énoncés de position des « villes intelligentes ».

L'écosystème d'IA montréalais compte 5 000 entités diverses et un bassin de 91 000 travailleurs ainsi que des universitaires talentueux, y compris des personnes nommées et des chaires de recherches spéciales. De plus, environ 9 000 étudiants sont inscrits à des programmes universitaires en IA. Les principaux joueurs sont notamment des organisations importantes en entrepreneuriat comme PME Montréal, l'Université de Montréal, Element AI et l'Institut québécois d'intelligence artificielle, en plus de grandes entreprises de technologie telles que Google, Facebook et Microsoft (Brandusescu, 2021). Pour en savoir plus sur l'écosystème d'IA montréalais, nous recommandons l'excellent rapport d'Ana Brandusescu, *Artificial intelligence policy and funding in Canada: Public investments, private interests*, publié en mars 2021 par l'Université McGill. Le rapport conclut notamment que les « investissements publics dans les technologies d'IA profitent principalement au secteur privé » et qu'une « poignée d'entités tirent parti de la concentration des pouvoirs » (2021, p. 46, traduction libre). En tant que secteur, l'IA jouit d'un vaste soutien privé, public et philanthropique, y compris de la part de la stratégie pour les villes intelligentes de la Fondation McConnell et du programme

de financement de la ville visant à aider les entreprises privées dans le domaine de l'innovation sociale. Les efforts menés grâce à un tel financement ont tendance à faire valoir leur nature itérative et « novatrice » pour justifier leur absence de capacité démonstrative. Comme l'avancent Gélinas, Grosbois et Lavoie-Moore (2021), l'écosystème d'IA montréalais favorise de façon disproportionnée une jeune culture d'innovation politiquement neutre aux dépens des efforts populaires qui demandent une allocation des ressources à des approches technologiques qui contribueraient à la défense du droit au logement et à la diminution de la violence policière.

Le concept d'« écosystème » est une métaphore qui circule depuis un certain temps déjà dans les publications d'affaires. Ce terme est utilisé en biologie, où il désigne les liens entre les organismes vivants et leur habitat. Les écosystèmes s'appliquent à la recherche et développement pour l'innovation en IA grâce à des théories dans le domaine de la gestion de l'innovation qui attirent l'attention sur le fait que les entreprises ne peuvent pas être considérées comme un élément d'un secteur donné, mais plutôt comme participant à des interactions de coopération et de concurrence avec les entreprises de différents secteurs (Arenal et coll., 2020, p. 3). Contrairement à leurs contreparties biologiques, les écosystèmes d'IA sont réputés avoir une réflexivité et une capacité prévisionnelle en ce sens qu'ils peuvent être modifiés par des interventions des membres de l'écosystème comme des entreprises et des acteurs faisant ou non partie de l'écosystème. Par exemple, l'informatique quantique pourrait influencer sur un écosystème d'IA (Stahl, 2021). Les entreprises d'IA utilisent le terme afin d'élaborer des stratégies pour devenir plus concurrentielles et façonner l'écosystème à leur avantage (Stahl, 2021). Les approches d'écosystèmes ont été critiquées par les intervenants du secteur et d'ailleurs. De manière générale, elles supposent l'application de la théorie de l'évolution de Darwin à des systèmes sociotechniques.

Le concept de « survie du plus fort » dans le darwinisme social est largement reconnu comme étant problématique. Oh et coll. (2016) critiquent le fait que si les écosystèmes naturels changent en raison de processus évolutifs, les écosystèmes d'innovation sont le produit d'interventions économiques qui influent également sur les politiques et la réglementation. Néanmoins, la théorie de l'écosystème d'IA veut favoriser l'établissement de liens entre les acteurs privés et publics pour accroître la puissance d'un écosystème donné (Arenal et coll., 2020, p. 3). Aujourd'hui, on remarque l'adoption du modèle d'IA comme écosystème par d'importants organismes réglementaires et transnationaux tels que la Commission européenne (2020), l'OCDE (2019, p. 3) et l'UNESCO (2020) ainsi que par les gouvernements canadien et québécois (CIFAR, sans date; Investissement Québec, 2019). Lorsque le modèle d'écosystèmes, adopté pour aider les entreprises à accumuler du capital, sert de fondement aux décisions stratégiques et de planification à des endroits comme Parc Extension, même ceux qui ne sont pas directement touchés par les algorithmes en ressentent les effets. Les politiques publiques motivées par des principes commerciaux offrent peu de possibilités de résistance.

→ C'est pourquoi il est important que

l'organisation intersectionnelle commence elle aussi à s'intéresser au discours sur l'innovation.

In the report "Strategy for the development of Dans le rapport « Stratégie pour l'essor de l'écosystème québécois en intelligence artificielle », le Comité d'orientation de la grappe en intelligence artificielle a publié une série de recommandations pour atténuer les effets de l'IA. Ces recommandations préconisent la participation citoyenne dans le processus redditionnel pour l'élaboration d'outils d'IA. Elles encensent l'accent mis par la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle sur le savoir-faire scientifique et les consultations publiques. Cependant, les travaux de recherche de Brandusescu montrent que les membres du public peuvent uniquement commenter l'allocation des fonds une fois l'infrastructure en place. Les consultations publiques sont rares et se tiennent dans des immeubles privés. Il est parfois nécessaire de signer une entente de non-divulgaration pour y participer. L'innovation en IA est une activité très peu contestée. Néanmoins, Suchman et Bishop (2000) affirment que les priorités en innovation reproduisent l'ordre organisationnel et économique existant. La circonscription du premier ministre Trudeau, par exemple, se trouve dans des quartiers touchés par l'embourgeoisement causé par l'IA, et

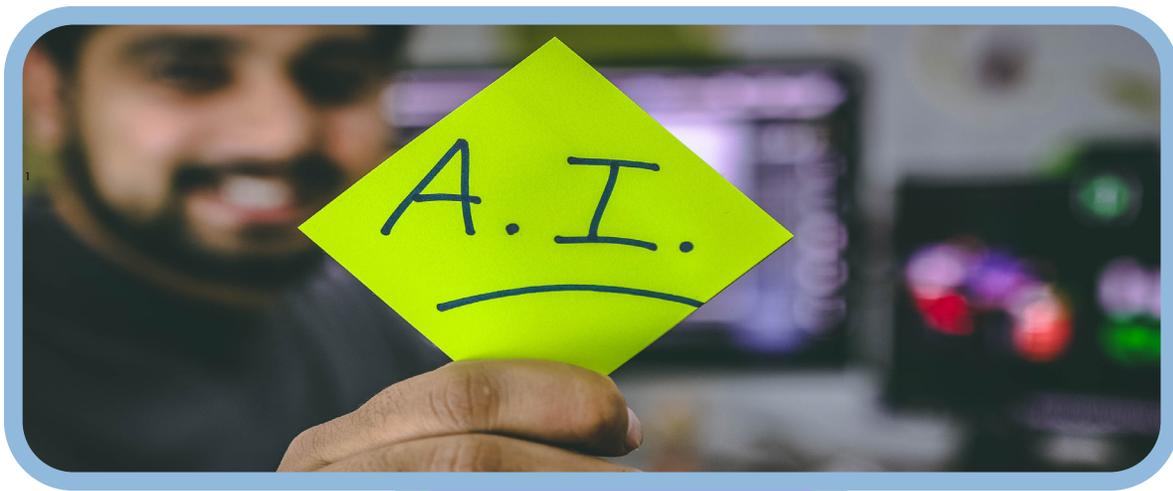


Image: Photo par [Hitesh Choudhary](#) via [Unsplash](#)*

ses principaux bailleurs de fonds jouent un rôle important dans ce nouvel écosystème. Citons notamment Stephen Bronfman, un important agent de financement du Parti libéral et propriétaire de Claridge, inc., alors que Pierre Boivin, président et chef de la direction de Claridge, siège au Conseil consultatif en matière d'intelligence artificielle du gouvernement fédéral. M. Boivin est également coprésident du Comité d'orientation de la grappe en intelligence artificielle du Québec.

Il est important de noter les liens étroits qui unissent le secteur immobilier au secteur de l'IA, comme le montre par exemple le rôle qu'a joué Claridge inc., une entreprise de placements privée, en investissant en immobilier et dans les technologies. De même, des sociétés de placement de San Francisco spécialisées dans les biens immobiliers à vocation technologique dans la Silicon Valley investissent massivement dans le Mile-Ex. Les biens immobiliers occupent une place importante dans les relations de l'écosystème d'IA au jour le jour, y compris les options résidentielles pour les mieux nantis. Pourtant, les liens entre la bulle technologique et la crise du logement sont rarement abordés, tandis que le secteur sélectionne soigneusement les modalités scientifiques d'une planification hypocrite.

→ Il importe d'attirer l'attention sur ces relations dissimulées entre la crise du logement et les stratégies d'innovation en IA pour mettre en place des formes plus efficaces d'organisation communautaire et de défense des droits.

La conception de l'innovation en termes d'écosystèmes qui peuvent être cultivés et manipulés est décevante. Elle démontre un esprit de pionnier qui accorde peu d'attention aux concepts déjà existants dans les secteurs ciblés (et à la connaissance contemporaine des écosystèmes biologiques). En biologie, pour décrire la progression du secteur de l'IA dans Parc Extension, il faudrait utiliser des termes comme « ingénieurs écologiques » ou « modificateurs d'habitats » plutôt que de se limiter à « écosystème ». Ces termes décrivent mieux la nature invasive des organismes qui modifient les écosystèmes existants en changeant l'environnement à l'aide de leurs organisations, de leurs activités ou de leurs

interactions (Rilov et coll., 2012). À Montréal, les discussions sur l'IA portent sur les avantages économiques exceptionnels sans jamais faire mention des inconvénients socioéconomiques dans un écosystème qui existait déjà avant l'émergence du secteur de l'IA. En plus d'entraîner un embourgeoisement, les « écosystèmes » (c.-à-d. les ingénieurs écologiques) d'IA envahissent les autres habitats comme le milieu universitaire pour installer les modèles à but lucratif des grosses entreprises de technologie dans ce qui était auparavant des espaces occupés par des travaux de recherche essentiels et indépendants. Une des recommandations du rapport stratégique mentionné ci-dessus est que le « gouvernement du Québec appuie la création d'un possible observatoire international sur le développement responsable de l'IA » (Comité d'orientation de la grappe en intelligence artificielle du Québec 2018, p. 60; traduction libre), et il semble que la participation du milieu universitaire et de la société civile soit encouragée.

→ C'est pourquoi il faut créer une masse critique comprenant notamment le milieu universitaire et les groupes communautaires qui reconnaissent le danger de ces dérapages. Les défenseurs et les organisateurs pourraient vouloir inciter les organes directeurs à penser au développement responsable non seulement de l'intelligence artificielle, mais aussi du secteur de l'IA et de son écosystème.

→ Une autre approche plus expérimentale pour résister aux effets des écosystèmes d'IA pourrait être de trouver des façons d'augmenter les pouvoirs de la communauté et de l'écosystème militant en favorisant activement les synergies entre les groupes et l'organisation grâce à des réseaux, à des événements et à des initiatives.

3.2. L'IA, Une Technologie Durable? Évaluation de L'empreinte Carbone, De L'écoblanchiment et de L'embourgeoisement

La formation d'un modèle d'IA nécessite beaucoup de capacité de traitement, et donc d'électricité. Ce n'est que récemment que les informaticiens, les spécialistes en sciences sociales et les érudits des sciences humaines ont commencé

à étudier en détail les enseignements à tirer de cet aspect de la « chaîne de montage de l'IA ». Emma Strubell, Ananya Ganesh et Andrew McCallum ont étudié l'empreinte carbone des modèles courants de traitement du langage naturel. Ils ont estimé que la formation d'un transformateur (un type de modèle d'apprentissage profond) avec recherche d'architecture neuronale sur une unité de traitement générale émet presque autant de CO₂ que la construction et l'utilisation de cinq voitures pendant toute leur durée de vie (2019).

Plus les modèles d'IA grossissent, plus leur intensité de calcul est élevée. Et lorsque le nombre de paramètres, ou le poids, sur les réseaux neuronaux augmente, la consommation d'électricité et des autres ressources de traitement fait de même (Saenko, 2020). Le nombre de calculs requis pour entraîner une IA a augmenté 300 000 fois entre 2012 et 2018 (Amodei et Hernandez, 2018). Puisque les gros modèles sont plus exacts que les petits, les développeurs d'IA ont généralement adopté l'exactitude du modèle comme seule mesure du succès. Ainsi, « l'accent mis sur ce seul facteur fait fi du coût économique, environnemental ou social lié à l'atteinte de l'exactitude annoncée » (Schwartz et coll., 2019; traduction libre). Schwartz et ses collègues parlent alors d'« IA rouge ». Ils proposent une approche d'« IA verte » qui ferait de l'efficacité un critère au moins aussi important pour le développement d'IA (ibid.). En raison du manque de données et des mécanismes de déclaration nécessaires pour évaluer systématiquement la consommation énergétique de l'apprentissage machine, Henderson et ses collègues ont suggéré un cadre qu'ils appellent « outil de suivi des répercussions des essais » (experiment-impact-tracker). Ce cadre vise à faciliter la production de « rapports uniformes, conviviaux et plus exacts sur l'impact énergétique, informatique et carbone des systèmes d'apprentissage machine » (Henderson et coll., 2020; traduction libre). Selon Kate Saenko, une informaticienne,

À moins d'adopter des sources d'énergie entièrement renouvelables, les progrès en

IA pourraient nuire à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de ralentissement des changements climatiques. De plus, le coût financier du développement est devenu tellement élevé que seuls quelques laboratoires peuvent se le permettre : ce seront eux qui décideront quels modèles d'IA seront créés. (Saenko, 2020; traduction libre)

Bien sûr, les ressources consommées pour développer et mettre en œuvre l'IA ne sont pas seulement énergétiques. Comme en témoignent bien des ouvrages tels que « Digital Rubbish » de Jennifer Gabry (2011), l'approvisionnement en matières premières et la fabrication de matériel informatique évoquent des images d'abondance qui cachent le gaspillage associé en raison de leur courte durée de vie et de l'obsolescence programmée, ainsi que la précarité des conditions de production et de désassemblage dans l'hémisphère sud (voir aussi Taffel, 2019).

En mai 2021, l'Université de Montréal a publié son nouveau plan stratégique de développement durable pour 2021-2023. Selon l'Université, il s'agit d'une première étape de sa stratégie à long terme pour 2024 qui mettra à contribution la population étudiante, les membres du corps professoral et la communauté (Université de Montréal 2021, p. 12). Largement inspiré des objectifs de développement durable de l'ONU, le plan définit neuf thèmes stratégiques répartis sous quatre volets d'engagement : planification et gestion, enseignement et recherche, activités et engagement social. Une annexe décompose ces grands volets en 44 objectifs, dont « Réduire la consommation d'eau » ou « Réduire les répercussions des déplacements professionnels ».

Ces objectifs pourraient décarboniser certaines activités et infrastructures de l'Université (transport, production de déchets, entretien des immeubles et exploitation) en plus d'accroître l'accès à l'éducation et la sécurité alimentaire. Mais certains des objectifs sont définis de façon tellement générale qu'ils ne sont pas tangibles, du moins pas dans le document public cité ici (« Faire rayonner et reconnaître nos pratiques de développement durable », « Être à l'avant-garde en matière de développement durable



Image: Photo par [Morgan Petroski](#) via [Unsplash](#)*

en encourageant l'innovation », « Faire de l'Université un milieu de travail inclusif et représentatif des diversités de la communauté qu'elle dessert »). Quant à la mise en œuvre, le document n'offre pas plus de précisions. On mentionne que chaque thème sera porté par un groupe de travail composé de divers intervenants de l'Université et de collaborateurs externes (ibid., p. 11), mais le document ne donne aucun détail sur le moment où ces groupes seront formés, les responsables ou encore les façons de s'y joindre, soit comme personne affiliée à l'Université ou comme membre externe. Le plan indique s'inspirer des critères définis dans l'échelle de notation [Sustainability Tracking, Assessment & Rating System \(STARS\)](#), mais ne fournit aucune information sur les critères exacts qui seront appliqués, sur la façon d'évaluer les résultats de l'Université ou sur les personnes responsables de cette tâche.

Fait à noter, le document ne fait pas allusion aux répercussions environnementales du stockage de données et de l'achat de matériel. Autrement dit, les dispositifs et les infrastructures numériques nécessaires aux activités et aux travaux de recherche de l'Université, y compris dans le domaine de l'IA, ne sont pas inclus dans le plan de durabilité. Cette réalité limite la portée de l'évaluation de l'empreinte environnementale de l'Université aux « suspects habituels », soit le transport, la production alimentaire, les investissements, le fonctionnement des immeubles et l'entretien (qui sont indubitablement importants), et ignore tous les aspects du secteur des technologies numériques, en particulier les investissements

massifs en recherche et développement dans le secteur de l'IA.

→ Étant donné l'importance accordée à la recherche et développement en IA au campus MIL de l'UdeM, il faudrait, aux fins d'imputabilité de l'établissement envers les engagements de son plan stratégique, plus de transparence, de précisions et d'imputabilité quant à leurs retombées sur les changements climatiques.

Contrairement à l'UdeM, Mila et le CIFAR s'intéressent activement au lien entre la durabilité et les technologies numériques, dont l'IA. Dans le cadre de l'initiative [Sustainability for the Digital Age](#) (durabilité à l'ère numérique), les organisations participent à des recherches visant à déterminer comment tirer parti des outils numériques pour « perturber les facettes des systèmes économiques, cognitifs et de gouvernance existants qui favorisent une société de plus en plus inéquitable générant une grande quantité de carbone » (Sustainability in the Digital Age, 2020, p. 9; traduction libre). Les chercheurs de Mila et d'Element AI ont également conçu un [outil d'évaluation de l'incidence algorithmique](#) qui calcule l'empreinte carbone des algorithmes d'apprentissage machine. Comme c'est pratique courante dans le développement de technologies proches de l'industrie, le « programme de perturbations numériques pour la durabilité » de l'initiative sur la durabilité à l'ère numérique présente les technologies numériques comme des outils perturbateurs et transformationnels qui peuvent résoudre des problèmes.

Même s'il reconnaît que les technologies

numériques d'aujourd'hui ont une grande empreinte carbone et qu'il est urgent de passer exclusivement à des sources d'énergie renouvelables pour déployer toute la portée de l'IA (ibid., p. 32), il ne mentionne pas le double rôle que les grandes entreprises d'IA jouent dans la lutte contre les changements climatiques. D'un côté, elles mettent au point des solutions comme l' [efficacité énergétique dans les centres de données](#) ou une [analyse améliorée des profils de chaleur](#). De l'autre, elles continuent d'offrir des services au secteur des combustibles fossiles, qui utilise l'IA et les autres outils numériques pour optimiser l'extraction de pétrole et de gaz (Greenpeace, 2020, voir aussi Cohen, 2020)⁷. Le programme ne fait pas non plus mention des débats récents dans le secteur, comme l'IA verte ou rouge et le rapport efficacité/exactitude (voir ci-dessus). De plus, l'extraction des ressources, la production de déchets électroniques, les cycles de vie courts et l'obsolescence programmée dans la production de matériel sont évoqués brièvement et peu de précisions sont données sur les façons possibles de régler ces problèmes (ibid., p. 96-97). On présente plutôt les données massives, les observations du globe terrestre, l'Internet des objets (IdO) et l'IA comme des solutions pour accroître la transparence des chaînes d'approvisionnement mondiales (ibid., p. 49). De manière générale, on peut certainement affirmer que l'IA facilite grandement la compréhension des changements climatiques, des problèmes systémiques liés aux émissions de carbone, de la biodiversité, de la surveillance des forêts et d'autres enjeux. Mais comme dans les domaines de la justice pénale ou des services financiers, où les effets néfastes ont été bien documentés⁸, le recours aux systèmes d'IA peut aussi reproduire

7 Depuis, Google a mentionné qu'elle prévoyait cesser de développer et de vendre des outils d'IA aux sociétés pétrolières et gazières. Par exemple, voir <https://www.cnbc.com/2020/05/20/google-ai-greenpeace-oil-gas.html> et <https://www.forbes.com/sites/rachelsandler/2020/05/19/google-halts-ai-tools-for-oil-industry-after-greenpeace-report/?sh=3elca97569ae>

8 Par exemple, voir « [Automating inequality](#) » de Virginia Eubanks, « [Captivating technology](#) » de Ruha Benjamin (direction), « [Algorithms of Oppression](#) » de Safiya Noble et les travaux d'organismes tels que Data & Society, Algorithmic Justice League et Data for Black Lives.

ou renforcer des problèmes existants ou encore [avoir des répercussions négatives potentielles](#) selon leur conception et les paramètres utilisés. Par conséquent, la contribution de l'IA à la crise climatique et aux inégalités sociales n'est pas bien définie et mérite d'être étudiée de plus près, au cas par cas (par exemple, voir Coeckelberg, 2021, Dhar, 2020, AI Now Institute, 2019 et Malliaraki, 2020).

→ S'ils souhaitent prendre au sérieux l'imputabilité et la réduction des méfaits, les développeurs d'outils numériques doivent tenir compte des commentaires et des dommages externalisés de leurs systèmes. Si une approche de soins globale était adoptée pour les retombées matérielles et sociales de l'IA, la « chaîne d'approvisionnement en IA » serait envisagée dans sa totalité et examinée sous l'angle de la justice sociale et environnementale.

Comme le demande Sy Taffel : « dans quelle mesure pouvons-nous justifier les

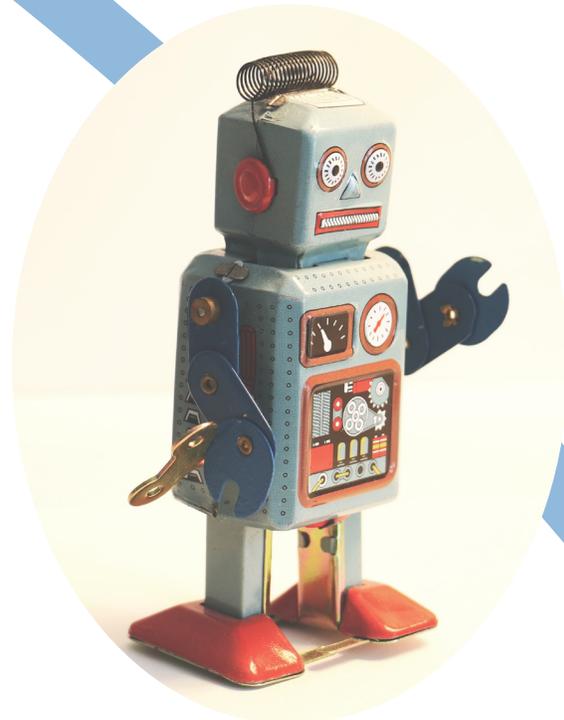


Image: Jouet Robot.. Photo by [Rock'n Roll Monkey](#) via [Unsplash](#)

dommages aux [...] écosystèmes par les bienfaits socioéconomiques de la culture numérique? » (2019, p. 164; traduction libre). Actuellement, la culture d'accélération, d'obsolescence et de mise à niveau contribue à un « colonialisme numérique » qui extrait des matières premières et des données des régions pauvres du globe et y renvoie ses déchets électroniques toxiques (ibid., p. 178). Ce qu'on appelle la conception « du berceau au berceau », où tous les matériaux utilisés dans un produit peuvent être récupérés et réutilisés, est une solution possible au problème (ibid., p. 184). Le recours à des approches d'économie circulaire et l'adoption de la réutilisation, de la valorisation et du recyclage comme principes clés d'approvisionnement en matériel pour les organisations pourraient contribuer à réduire les préjudices et l'injustice environnementale.

Cependant, il ressort de ce rapport que des dommages externalisés peuvent également survenir à l'échelle locale lors des travaux de recherche et de production en IA en raison de la réévaluation des quartiers ou des déplacements des résidents, un aspect habituellement écarté ou carrément non pris en considération dans les conversations sur les préjudices de l'IA. De plus, les préoccupations environnementales et la durabilité sont souvent utilisées par les entreprises pour se dépeindre comme étant des « voisins » progressifs et responsables qui font leur part pour protéger l'environnement.

De telles pratiques d'« écoblanchiment » contribuent au déplacement des résidents pauvres hors de leurs quartiers. Bien que les répercussions des écosystèmes d'IA sur Parc Extension soient difficiles à évaluer et ne soient certainement pas une priorité des parties intéressées, les efforts actuellement déployés pour favoriser la durabilité environnementale sont non seulement insuffisants, ils sont aussi intimement liés au problème d'embourgeoisement. Les normes de la certification Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) s'appliquent aux bâtiments institutionnels et aux nouveaux ensembles coûteux d'habitations

en copropriété, comme ceux construits par le promoteur Mondev sur des terrains tout d'abord destinés à des logements étudiants, puis vendus par l'UdeM. La Ville de Montréal a établi des partenariats avec des organismes comme [Vert le Nord](#) et la [Fondation David Suzuki](#) pour « verdir la ville » et « rendre heureux les propriétaires et leur agent immobilier » (voir l'image ci-dessous)⁹

De même, des ententes entre l'UdeM et la ville pour créer plus d'espaces verts autour du campus MIL relèvent d'une approche similaire de création de valeur dans les quartiers pour les futurs résidents bien nantis au lieu de prioriser les besoins des résidents actuels, plus démunis. Bien que les stratégies d'écologisation des quartiers profitent généralement à un grand nombre de personnes, ce sont les propriétaires qui en

9 Pour obtenir une analyse de l'éco-embourgeoisement dans Parc Extension et une série de recommandations à l'intention des gouvernements municipaux et de leurs partenaires d'écologisation pour freiner ce problème, voir Baumann, Yannick, Alex Megelas, Sepideh Shahamati, Claire-Gaëlle Champagne, Simone Chen, Mitchell McLarnon et Amy Preston-Samson. « The Impacts of Green Gentrification on Homelessness; Urban Greening and Displacement in Parc Extension Neighborhood of Montreal », Le Rond-point de l'itinérance, 16 novembre 2021. <https://www.homelesshub.ca/blog/impacts-green-gentrification-homelessness-urban-greening-and-displacement-Parc-Extension>.



Image: un arbre étiqueté lors d'une collaboration entre la Ville de Montréal et la Fondation David Suzuki. Elle dit: "Cet arbre rendra fier les propriétaire de cette maison... et leur agent immobilier ». Photo par Vijay Kolinjivadi.



Image: Un des cuisinier du PEX Curry Collective (Parveen) prépare des repas pour distribution. Photo par Leonora King

tirent des avantages économiques par suite d'une augmentation de la valeur des propriétés, qui entraîne souvent le déplacement des résidents de longue date en raison de hausses de loyers supérieures aux niveaux justifiés ou encore d'expulsions dans le cadre de rénovictions ou de la conversion d'unités locatives en immeubles en copropriété.

4. ÉTUDE DE CAS 2 : COMBLER LES FOSSÉS ET FAVORISER L'AUTONOMIE

4.1. Recherche Communautaire Dans Parc- Extension

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la deuxième étude de cas délaisse la macro-analyse des pressions exercées par le développement pour brosser un portrait ciblé des problèmes vécus par les résidents de Parc Extension qui ne reçoivent pas des niveaux de service adéquats. C'est grâce à des recherches communautaires comme celle effectuée par Leonora King que nous avons pu acquérir des connaissances précieuses sur les liens entre l'injustice en matière de logement et les autres

problèmes pressants tels que les conditions de travail abusives, le chômage, les conditions de vie malsaines et la violence familiale. Bien qu'il était évident pour nous avant même le début des travaux de recherche que ces problèmes étaient toujours liés, le rôle de Leonora comme chercheuse communautaire et travailleuse de proximité nous a fourni une présence ancrée dans la communauté de Parc Extension, où elle a tissé des liens avec les résidents, évalué leurs besoins, donné les moyens d'agir aux membres de la communauté et facilité la collaboration entre toutes les parties. En outre, son statut de femme d'origine sud-asiatique instaure un sentiment de sécurité culturelle qui a diminué la résistance face à l'intégration de Leonora et facilité l'établissement de liens avec d'autres femmes sud-asiatiques de Parc Extension. Leonora fait partie du comité organisateur du réseau de recherche-action communautaire (CBAR) de Parc Extension. Les membres de ce réseau s'efforcent de remplir des engagements envers l'équité, la justice sociale et la mobilisation des résidents dans tous les aspects des travaux de recherche menés dans le quartier Parc Extension. La participation de Leonora au réseau CBAR depuis septembre 2018 lui a permis de rester au fait de diverses avancées et initiatives de recherche ainsi que de différents projets du quartier. Cette expérience lui a également donné l'occasion de partager des renseignements sur la situation sur le terrain et de faire le pont entre les chercheurs et les initiatives communautaires.

Leonora a effectué la majeure partie de son engagement communautaire avec Afrique au Féminin (AauF), un centre communautaire de Parc Extension qui vient en aide aux femmes et aux familles vulnérables nouvellement arrivées au pays. AauF a été fondé en 1988 et est fortement implanté au sein de la communauté. Leonora a occupé divers postes à AauF. Elle a notamment été animatrice d'ateliers, coordonnatrice, agente de liaison et organisatrice communautaire. AauF est un des organismes siégeant à la Table de concertation Femmes de Parc Extension (TCFPE), un comité qui regroupe environ

15 organismes communautaires locaux. La TCFPE a été créée en 2017 pour deux raisons : mieux orienter les résidents de Parc Extension vers les services qui répondent à leurs besoins et produire un répertoire des ressources communautaires de Parc Extension (p. ex., brochures sur les ressources) qui pourrait être distribué à tous les résidents du quartier ainsi qu'à ses travailleurs communautaires et à ses intervenants. En tant que coordonnatrice de la TCFPE, Leonora est responsable de diverses tâches administratives. Grâce à sa participation à chacune des réunions, elle a appris à connaître les autres organismes communautaires, leurs services et leur programme d'activités. De plus, le rôle de Leonora à la TCFPE lui a permis de rester informée des problèmes touchant les résidents de Parc Extension afin que la communauté puisse s'organiser et réagir en conséquence. Leonora a aussi contribué à la prestation de certains soins de santé publique à La Maison Bleue de Parc Extension, un centre de santé maternelle. La mission de La Maison Bleue est de proposer des soins périnataux (prénataux et postnataux) aux femmes vulnérables, à partir de la grossesse et jusqu'à cinq ans après l'accouchement. L'organisme donne accès à des médecins, à des travailleurs sociaux, à des infirmières, à des psychoéducateurs et à des sages-femmes. Ses locaux sont situés dans Parc

Extension, Côte-des-Neiges, Saint-Michel et bientôt à Verdun.

4.2. COMPRENDRE LES FOSSÉS NUMÉRIQUES

Nous avons intentionnellement adopté une approche à petite échelle axée sur les processus pour comprendre les fossés numériques. Il s'agissait d'une approche à petite échelle parce que nous avons priorisé les connaissances et les expériences spécialisées des groupes communautaires plutôt que les données massives recueillies dans le cadre de sondages. Nous qualifions notre approche de « processuelle » parce qu'en plus de chercher des solutions, le processus de recherche lui-même a servi à échanger des idées et à trouver des façons communes de comprendre les enjeux des résidents de Parc Extension. Bien qu'ils soient répandus dans Parc Extension, les fossés numériques et l'accès différentiel aux technologies sont des problèmes hétérogènes qui, conjugués à d'autres enjeux, exacerbent les problèmes existants. Dans certains cas, par exemple, l'accès aux technologies de téléphones intelligents connecte les gens aux médias sociaux, mais complique la participation aux activités comme les cours en ligne en raison de la petitesse de l'écran. C'est pourquoi certains résidents n'ont pas accès aux possibilités de formation même s'ils sont branchés à Internet.

Pendant ses mois de bénévolat à La Maison Bleue, de janvier à avril 2021, Leonora a demandé aux mères admissibles si elles étaient disposées à participer avec leur enfant à un atelier de jeu éducatif en format virtuel. Pendant ces conversations, Leonora a recueilli de l'information sur l'accès à Internet. Sur les onze mères avec qui elle a communiqué, toutes sauf une avaient un fournisseur de services Internet, même si deux femmes ont affirmé avoir une connexion instable qui entraînerait leur déconnexion fréquente pendant les ateliers. Toutes les mères sauf quatre (deux utilisant leur ordinateur portable et deux autres, leur tablette) ont participé aux ateliers de jeu en format virtuel sur leur cellulaire, et trois des onze participantes

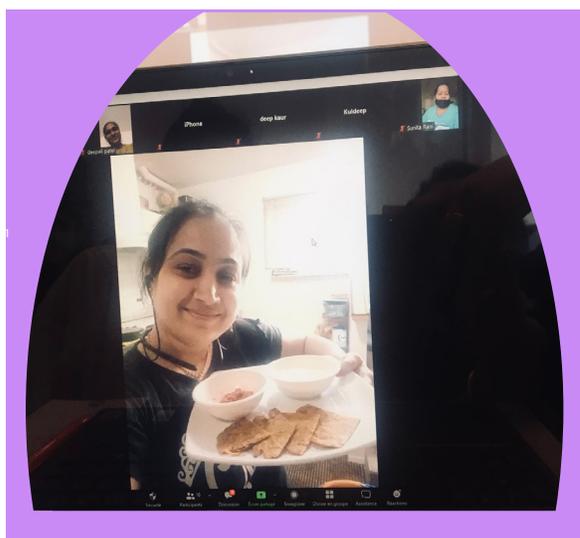


Image: Chetna participe à un Café Rencontre organisé par Afrique au Féminin. Photo par Leonora King

n'avaient pas leur propre adresse de courriel et ont utilisé celle de leur mari. La plupart des participantes aux événements en ligne d'AauF étaient des mères dont le statut d'immigration était précaire. Habituellement, chaque atelier regroupait de 15 à 30 participantes, ce qui laisse croire que beaucoup de femmes de la communauté ont un accès Internet stable. Cependant, la plupart d'entre elles utilisaient leurs cellulaires pour participer aux ateliers sur Zoom, et certaines avaient tendance à être déconnectées. L'intégration des immigrantes, particulièrement l'apprentissage de l'anglais et du français, est essentielle pour les préparer au marché du travail. Même si certains organismes communautaires de Parc Extension offrent des cours de francisation, bon nombre de ces cours se tenaient uniquement en ligne pendant la pandémie. Le passage aux cours en ligne a nui à la participation de nombreuses immigrantes n'ayant pas accès à des ordinateurs portables. Cette réalité a inévitablement empêché des femmes, ainsi moins bien préparées à entrer sur le marché du travail, d'apprendre les langues officielles.

→ Bien qu'il semble que beaucoup de participantes aux activités des groupes communautaires aient accès à Internet, la majorité d'entre elles accèdent aux services en ligne sur leur téléphone, ce qui entraîne une instabilité des connexions et des possibilités limitées de profiter de cours, de formations et d'activités de socialisation en ligne.

La situation de l'accès des jeunes à Internet est également loin d'être idéale. À l'une des réunions de la TCFPE, un des points à l'ordre du jour était le fait que de nombreux enfants du quartier n'ont pas d'ordinateurs ou de portables à la maison pour faire leur apprentissage scolaire en ligne (en raison de la pandémie). Pour résoudre le problème, une initiative a été mise en place dans une école secondaire afin de distribuer jusqu'à 200 ordinateurs portables remis à neuf à des élèves dans le besoin au début de la pandémie. Une rencontre avec l'enseignant à l'origine de l'initiative (Wilton, 2020; Villes d'avenir Canada, 2020) nous a appris qu'ils ont dû compenser le fait que l'école Lucien-Pagé n'avait reçu aucun des ordinateurs portables promis par le gouvernement lorsque les écoles ont dû fermer

et passer à l'enseignement en ligne en raison de la pandémie de COVID-19. Même si l'accès à l'éducation est un droit de la personne fondamentale, une initiative individuelle a été nécessaire pour trouver d'autres solutions afin que les élèves de cette école secondaire ne prennent pas de retard dans leurs études. Après avoir communiqué avec cet enseignant pour savoir si des ordinateurs portables pourraient être distribués à d'autres enfants dans le besoin de la communauté dans le cadre de l'initiative, Leonora a appris que le projet peinait à satisfaire les demandes de l'école Lucien-Pagé et qu'il n'y aurait pas d'appareils de dépannage en surplus. Quelques mois plus tard, Leonora a entendu parler d'un autre projet d'ordinateurs portables dans Saint-Michel, dans le cadre duquel des appareils remis à neuf étaient donnés et distribués aux familles dans le besoin par AauF. Sur les 85 demandes reçues, AauF a pu remettre 60 ordinateurs portables tandis que les familles restantes ont été placées sur une liste d'attente. Malgré leur taux élevé de compétences en informatique, beaucoup de jeunes de Parc Extension ont de la difficulté à accéder aux technologies appropriées pour rester à jour dans leurs travaux scolaires, surtout pendant la pandémie. Parallèlement, les points d'accès à Internet sans fil gratuit de la ville de Montréal sont concentrés dans les zones touristiques et de divertissement. Un seul point d'accès gratuit est offert à la bibliothèque du centre communautaire William-Hingston (Ville de Montréal, sans date).

→ La demande pour des ordinateurs et un meilleur accès à Internet demeure très forte dans Parc Extension. De plus, même si beaucoup de femmes ont reçu des ordinateurs portables, elles ont exprimé la volonté d'améliorer leurs compétences en informatique. Même si cette recherche n'était pas exhaustive, nos observations exposent clairement le besoin, particulièrement chez les femmes et les jeunes, d'avoir un accès Internet abordable et stable et des ordinateurs ainsi que des compétences en informatique. Il serait possible de répondre à certains de ces besoins en redistribuant mieux les technologies, en proposant des cours d'informatique dans des langues autres que l'anglais et le français et en offrant un accès Internet gratuit.



Image: Récipiendaires (Mahmoud et sa famille) d'un repas gratuit, don du PEX Curry Collective. Photo par Khalid Zampini

4.3. PROBLÈMES INTERSECTIONNELS ET AIDE MUTUELLE

Parc Extension accueille d'importantes communautés de nouveaux arrivants au pays. Bon nombre d'entre eux sont des réfugiés bénéficiant d'un accès inégal aux services en anglais et en français, aux possibilités d'emploi, aux soins de santé et au logement. Lorsqu'on tente de comprendre et d'atténuer les problèmes d'embourgeoisement causé par les technologies, il est important de tenir compte de leur nature multidimensionnelle. L'insécurité sur le plan du logement s'accompagne souvent de préoccupations financières, juridiques, sociales et sanitaires. En tant qu'immigrants à statut précaire, beaucoup de résidents de Parc Extension se heurtent à des obstacles à l'emploi. De plus, de nombreuses femmes ont de la difficulté à accéder à l'autonomie financière. Bon nombre d'entre elles dépendent entièrement des revenus de leur mari. Beaucoup de femmes, par exemple, n'ont pas de compte bancaire et ne savent pas comment utiliser une carte

de crédit. C'est leur mari qui leur verse une allocation en espèces pour les dépenses du ménage. Le statut d'immigration, les barrières linguistiques ainsi que l'absence de stabilité financière et d'autres solutions de logement rendent les femmes plus vulnérables à la violence familiale et à d'autres situations difficiles auxquelles elles ne peuvent échapper. Un autre obstacle à l'autonomie est l'accès aux services de garde subventionnés. Selon le [ministère de la Famille](#), seuls les citoyens canadiens, les résidents permanents et les réfugiés acceptés sont admissibles aux services de garde subventionnés. Par contre, « un demandeur d'asile avec un permis de travail n'est pas admissible » (Ministère de la Famille du Québec, sans date). Sans accès à des services de garde abordables, les femmes ne sont pas en mesure de suivre des formations linguistiques ou professionnelles ou encore de travailler à l'extérieur. En ce sens, en plus de confirmer une hypothèse initiale quant à l'entrecroisement des formes d'oppression, les travaux de recherche de Leonora ont permis d'obtenir des connaissances sur la réalité de cet entrecroisement dans les groupes qu'elle a rencontrés.

En collaboration avec la TCFPE, Leonora a défini certaines des difficultés que doivent surmonter les résidentes. Elle a ensuite conçu des ateliers bihebdomadaires sur une gamme de sujets comme la violence familiale, le logement, les enjeux d'immigration, l'insécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé, les obstacles à l'emploi, l'éducation des enfants et la santé mentale. Ces ateliers (qu'on appelle également des cafés-rencontres) ont été organisés en format virtuel par AauF pendant la pandémie de COVID-19 et ont été animés par Leonora et sa collègue Savita Taheem (qui a recruté des femmes par l'entremise du Projet Rapprochement Femmes et a servi d'interprète de l'hindi et du pendjabi vers l'anglais pendant les ateliers). Les représentants de divers organismes communautaires ont coanimé ces ateliers. Ils étaient disponibles pour répondre aux questions, ont fourni des ressources et ont informé les femmes des services offerts. À la fin de chaque atelier, des participantes ont animé un cours de cuisine virtuel depuis le confort de leur foyer. Bon nombre des recettes partagées



Image Les Tournée d'Organismes: Savita du projet Rapprochement Femmes (Afrique au Féminin) et Lucie du Centre Génération Emploi avec de nouveaux arrivants. Photo par Leonora King.

utilisaient des ingrédients abordables pour que les femmes puissent y recourir au quotidien. Puisque beaucoup de participantes sont des femmes au foyer, ce type d'activité leur confère un certain pouvoir en leur donnant l'occasion de contribuer au groupe et la possibilité de mettre en valeur leurs talents culinaires. En prime, les plats préparés pendant ces ateliers ont été amenés au centre communautaire, où ils ont été distribués. Chaque animatrice d'un cours de cuisine a reçu 50 \$ grâce aux fonds du Bureau de l'engagement communautaire de Concordia.

Les connaissances recueillies sur la précarité et les compétences des femmes ont incité Leonora à fonder Cuisine au Curry Parc-Ex (maintenant Parc-Ex Curry Collective), une initiative de restauration populaire pour la région de Montréal. Le projet Parc-Ex Curry Collective est une initiative aide mutuelle dans le cadre de laquelle les Montréalais peuvent acheter des repas pour eux-mêmes, leur famille ou des aînés dans le besoin tout en aidant financièrement les femmes vulnérables qui y agissent comme chefs. Pour dépister les familles et les aînés dans le besoin, Leonora a collaboré avec La Maison Bleue, AauF et des résidents locaux. Cette initiative permet non seulement de conférer une certaine indépendance financière aux femmes, elle leur donne aussi l'occasion de se sentir plus intégrées dans la société, puisque 45 % des femmes du quartier dépendent de l'aide sociale et se sentent isolées selon le rapport annuel (2020-2021) d'AauF. Une autre ressource qui a aidé les résidents est « HELP each other » (s'entraider), un groupe WhatsApp créé par Savita Taheem en juin 2018.

Ce groupe réunit environ 200 femmes sud-asiatiques, dont la plupart sont nouvelles au pays. Comme son nom l'indique, ce groupe est une forme pratique aide mutuelle (Spade, 2020b). Les femmes y partagent des événements, des articles à donner ou à vendre (y compris des électroménagers et des articles pour bébé), des logements à louer et des possibilités d'emploi. Savita annoncera sur ce groupe les dons reçus par le centre en vue de les distribuer (p. ex., nourriture, électroménagers, mobilier, etc.).

De manière générale, les observations de Leonora comme chercheuse communautaire et travailleuse de proximité permettent de déterminer qu'une majorité de participantes ont de la difficulté à répondre à leurs besoins de base. Alors que continuent de sévir la crise du logement, l'insécurité alimentaire, les nombreux obstacles à l'emploi, les connaissances lacunaires en informatique, les barrières linguistiques, la difficulté à accéder à des services subventionnés comme les services de garde et l'assurance maladie et la mobilité réduite de bon nombre d'immigrants au statut précaire, il est nécessaire de reconnaître la nature interreliée de ces problèmes avant de passer aux étapes suivantes. Ces types d'obstacles structurels mettent en lumière les défaillances du système actuel et le besoin d'autres solutions fondées sur l'aide mutuelle (Spade, 2020a, b). La prochaine section évaluera quelques solutions proposées pour la réaffectation des ressources et du pouvoir décisionnel à

la communauté en vue d'adopter des pratiques de réciprocité.

→ En travaillant en première ligne, les chercheurs communautaires sont bien placés pour défendre les intérêts des résidents de Parc Extension qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes tout en demandant l'élaboration de solutions favorisant l'autonomie. Il est essentiel de donner encore davantage de moyens d'agir aux membres de la communauté de Parc Extension en les encourageant à être des leaders, à définir leurs problèmes, à s'organiser et à être leurs propres agents de changement. Avec une plus grande solidarité, une pensée novatrice et un engagement envers l'équité, Parc Extension peut s'épanouir.



Image: récipiendaires de repas du PEX Curry Collective.
Photo: Leonora King.

CASE 1 – PROJET VEDETTE

Un exemple de technologie communautaire pour combler le fossé numérique dans Parc-Extension : l'écart en télémédecine¹⁰

Lorsque la vaccination contre la COVID-19 a débuté en avril 2021, des efforts collectifs ont été menés par Parc-Ex Aide Mutuelle et la Clinique Parc-X pour garantir la vaccination des résidents qui faisaient face à des obstacles linguistiques et technologiques. Étant donné la grande quantité de résidents allophones (dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français) de Parc Extension, et le fait que la plupart des campagnes de vaccination étaient menées uniquement dans les deux langues officielles, on craignait que bon nombre de résidents ne sachent pas comment s'inscrire pour se faire vacciner. Cette situation, combinée au fait que beaucoup de résidents plus âgés manquent de compétences numériques, n'ont pas nécessairement accès à Internet et ne savaient pas comment effectuer le processus de prise de rendez-vous en ligne, a compliqué la vaccination dans le quartier (Bongiorno, 2022).

Puisque Parc Extension a souvent été le quartier où on enregistrait le plus grand nombre de cas positifs de COVID-19 à Montréal (tableau 2) (Institut national de santé publique du Québec, 2021), des efforts particuliers ont été nécessaires pour faciliter la vaccination dans la communauté. À cette fin, les bénévoles de Parc-Ex Aide Mutuelle ont aidé les aînés à mobilité réduite en coordonnant des transports vers les rendez-vous alors que les vaccins n'étaient pas encore disponibles au CLSC local. Lorsque le CLSC de Parc Extension a reçu les vaccins, Clinique Parc-X a fourni sa liste de patients à Parc-Ex Aide Mutuelle. Chaque semaine, des bénévoles désignés ont appelé des patients au hasard, en commençant par les aînés, pour leur demander s'ils avaient reçu leur première dose de vaccin. Un grand pourcentage des

¹⁰ D'après une conversation avec Julia Pohl-Miranda, bénévole de Parc-Ex Aide Mutuelle.

personnes appelées n'avaient pas reçu leur première dose et ne connaissaient même pas la marche à suivre pour s'inscrire afin de se faire vacciner. Ces résidents ont reçu une aide directe pour prendre rendez-vous sur le site Web Clic Santé. Au début, environ 450 résidents de 60 à 80 ans ont été appelés. Lorsque les autres tranches d'âge ont été invitées à se faire vacciner, les bénévoles de Parc-Ex Aide Mutuelle ont appelé 1 300 autres résidents de 40 à 60 ans. D'autres initiatives organisées par la Table de quartier de Parc Extension ont recruté du personnel multilingue pour faire du porte-à-porte et fournir de l'information sur la vaccination aux résidents.

Malgré les efforts pour donner aux résidents de l'information sur le processus de vaccination, le nombre de rendez-vous disponibles au CLSC de Parc Extension était limité. Puisque de nombreux résidents de Parc Extension, particulièrement des femmes et des aînés, quittent rarement leur quartier et n'ont pas nécessairement de carte d'autobus, il a fallu adopter des stratégies de vaccination locales. C'est pourquoi des groupes aide mutuelle et des organismes communautaires ont fait des pressions sur le CIUSSS pour que soient ouverts des lieux de

vaccination plus accessibles. Par suite de ces efforts, des cliniques de vaccination sans rendez-vous ponctuelles ont commencé à être offertes. Des affiches (en plusieurs langues) ont été apposées pour annoncer les heures et les divers lieux de vaccination. Le centre communautaire William-Hingston, des temples hindous et sikhs et une mosquée locale ont tour à tour offert des vaccins sans rendez-vous. Cette initiative de vaccination a été si populaire que la demande a dépassé le nombre de vaccins disponibles et que de nombreux résidents ont malheureusement dû être refusés. C'est pourquoi les bénévoles ont fait pression sur le CIUSSS pour augmenter le nombre de vaccins administrés au CLSC local et offrir plus de cliniques sans rendez-vous dans le quartier. Cet effort a mené à des plans pour proposer d'autres cliniques ponctuelles dans des espaces religieux, à des visites de la vacci-van (une clinique de vaccination mobile qui administrait 50 doses de vaccin par jour) et à une prolongation des heures de service sans rendez-vous au CLSC au début du mois de juillet. Les bénévoles de Parc-Ex Aide Mutuelle ont continué de communiquer avec les patients de la Clinique Parc-X pour les aider à se faire vacciner.

RÉSEAU LOCAL DE SERVICE (RLS)	CAS CONFIRMÉS (CUMUL)		CAS ACTIFS	
	NOMBRE	TAUX POUR 100 000	NOMBRE	TAUX POUR 100 000
06 - Montréal				
0611 - RLS de Pierrefonds - Lac Saint-Louis	10 577	4 704,0	37	16,4
0612 - RLS de Dorval - Lachine - Lasalle	9 426	6 284,6	21	14,0
0621 - RLS de Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest	7 018	5 324,5	16	12,1
0622 - RLS de Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension	16 019	6 490,6	47	19,0
0631 - RLS de Verdun - Côte St-Paul - St-Henri - Pointe-St-Charles	7 393	4 432,8	26	15,5
0632 - RLS des Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - St-Louis-du-Parc	7 150	4 409,2	17	10,4
0641 - RLS du Nord de l'île - Saint-Laurent	12 914	7 932,8	45	27,5
0642 - RLS d'Ahuntsic - Montréal-Nord	14 944	8 639,9	44	25,4
0643 - RLS de la Petite Patrie - Villeray	5 270	4 552,4	22	19,0
0651 - RLS de Saint-Léonard - Saint-Michel	13 025	9 334,3	32	22,9
0652 - RLS de Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est	15 803	7 555,7	44	21,0
0653 - RLS de Hochelaga - Mercier-Ouest - Rosemont	10 484	5 533,7	15	7,9
Total (incluant inconnus)	132 646	6 401,7	371	17,9

Affichage de l'élément 1 à 13 sur 13 éléments (filtré à partir de 114 éléments au total)
 n.d. Le nombre de cas et le taux ne sont pas diffusés lorsque le nombre de cas varie de 1 à 4. Le total des cas d'une région sociosanitaire ne correspond pas touj

Table 2: Number of Confirmed and Active Cases of COVID-19 by RLS – Montreal (per 100,000)



Série Café Rencontre: Leonora & Savita d'Afrique au Feminin via Zoom avec des résidents locaux. Photo par Leonora King

5. SOLUTIONS PROPOSÉES : BÂTIR DES PONTS AVEC LES ESPACES COMMUNS URBAINS

Les résidents de Parc Extension sont soumis à des pressions économiques, technosociales et environnementales. En plus de demander plus de pressions publiques pour améliorer les ressources essentielles comme le logement et la santé, nous présenterons dans cette section un ensemble de solutions potentielles pour protéger, gérer et administrer les ressources communautaires.



Image: Photo par Andrea De Santis via Unsplash

5.1 LUTTER CONTRE LES INTÉRÊTS DES ORGANISATIONS : LES ACCORDS SUR LES AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ

Les accords sur les avantages pour la collectivité sont une des façons possibles d'atténuer les dommages sociaux causés par le développement. Si, aux États-Unis, les accords sur les avantages pour la collectivité sont habituellement privés, il est courant au Canada que des entités publiques signent de tels accords. Par exemple, un accord sur les avantages pour la collectivité a été signé dans le cadre des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver 2010. Il a été négocié par une coalition de groupes communautaires, la Ville de Vancouver et le promoteur du village olympique afin de garantir l'embauche de résidents des quartiers centraux de la ville et de réduire les déplacements (Conseil canadien pour les partenariats public-privé, 2020, p. 8-12). Même si les accords sur les avantages pour la collectivité sont souvent des ententes ponctuelles associées à des projets particuliers, certaines régions signent régulièrement de tels accords. La Ville de Vancouver, par exemple, a été la première grande ville au Canada à se doter d'une politique d'accord sur les avantages pour la collectivité obligatoire en 2018, lorsqu'elle a décrété des seuils d'emplois

locaux et d'approvisionnement en biens locaux pour les projets ayant une surface utile de plus de 45 000 mètres carrés (Ville de Vancouver, sans date).

À Montréal, des accords sur les avantages pour la collectivité ont été utilisés dans le cadre de plusieurs grands projets de développement au cours des dernières décennies. En 1989, l'Université McGill et des groupes communautaires de Saint-Henri se sont entendus sur le versement de prêts pour des projets de logements sociaux et l'embauche de travailleurs locaux en vue de construire une résidence étudiante hors campus (Concertation Interquartier, sans date). En 1997, le gouvernement municipal et le Cirque du Soleil ont conclu un accord avec des groupes communautaires de Saint-Michel pour stimuler le développement économique du quartier, fournir des ressources à des entreprises d'économie sociale et former des groupes marginalisés pour atténuer les effets de la TOHU, son projet d'arts du cirque, sur le quartier (Ferilli et coll., 2017). En 2008, le Centre de santé de l'Université de Montréal s'est engagé à collaborer avec des chercheurs et des organisateurs communautaires dans le cadre d'une stratégie de recherche et d'accès à l'espace dans le quartier Saint-Raymond, adjacent à l'hôpital bâti sur le site du campus Glen (Alliance de recherche universités-communautés, 2013). En 2007, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) et le promoteur immobilier Devimco ont conclu un accord dans le cadre d'un projet immobilier de 1,3 G\$ dans Griffintown qui prescrivait l'offre d'emplois à des chômeurs locaux, la facilitation du déménagement des entreprises déplacées et des contributions majeures aux programmes profitant aux résidents (Concertation Interquartier, sans date, p. 12). Même s'il ne s'agit pas officiellement d'un accord sur les avantages pour la collectivité, le Règlement pour une métropole mixte de la ville, entré en vigueur en avril 2021, a le même effet que ce type d'ententes. Il oblige les nouveaux projets immobiliers de 50 unités ou plus à inclure au moins 20 % de logements sociaux, 20 % de logements abordables et 20 % de logements familiaux (Ville de Montréal, 2019).

Beaucoup de groupes communautaires ont demandé à l'UdeM de prendre des

engagements relativement aux répercussions du campus MIL sur les résidents de Parc Extension. Mentionnons notamment le Projet de cartographie anti-éviction de Parc Extension, le Comité d'action de Parc Extension (CAPE), le Réseau de recherche-action communautaire de Parc Extension (CBAR) et le Collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH) qui, dans un rapport de 2020, demande à l'UdeM de s'engager à s'attaquer aux problèmes de logement créés par le campus MIL et de prévenir le déplacement d'autres résidents de Parc Extension (Projet de cartographie anti-éviction de Parc Extension, 2020). Une lettre ouverte signée en 2019 par plus de 200 universitaires, organisateurs et résidents demandait à l'UdeM de prendre des mesures quantifiables pour atténuer les répercussions du campus MIL sur le quartier. La lettre recommandait à l'Université de verser des bourses aux résidents de Parc Extension, d'accorder des contrats aux entreprises de la communauté et d'élaborer une stratégie de logement sur le campus MIL qui pourrait accueillir adéquatement en grand nombre ses nouveaux étudiants sans nécessiter le déplacement des résidents de Parc Extension (Nichols, 2019). L'Université de Montréal a éloquentement refusé de réagir à ces rapports et à tout appel à l'action subséquent. Sans entente officielle, comme un accord sur les avantages pour la collectivité, il n'y a aucune garantie que ces engagements seront respectés. C'est ce qui s'est produit lorsque l'UdeM a vendu à des promoteurs privés un terrain initialement destiné, dans les présentations et les séances d'information publique, au logement étudiant (Projet de cartographie anti-éviction de Parc Extension, 2020, p. 9).

→ Les accords sur les avantages pour la collectivité sont une option pour atténuer les dommages causés par les grands projets. Ils garantissent des avantages aux communautés sur lesquelles, au sens propre comme au figuré, ces projets sont bâtis. Ces accords sont contraignants, exécutoires et ont des précédents au Canada et à Montréal. Ainsi, ils sont appropriés pour des projets comme le campus MIL et d'autres qui constituent le « centre technologique » émergent de Marconi-Alexandra.

5.2. BIENS COMMUNS DE L'INFORMATION ET SOUVERAINETÉ DES DONNÉES

La lutte pour des logements abordables, les services publics, des terrains et d'autres ressources s'articule autour des propriétaires et des gestionnaires de l'espace urbain ainsi que des conditions de gestion. Bien que le problème se pose souvent en termes de démarcation publique/privée, il y a plus en jeu que simplement les questions des titres et de la distribution des ressources. Lorsqu'on envisage l'espace urbain, les ressources municipales et les processus décisionnels comme des éléments « communs » à tous les habitants d'une ville, celle dernière se révèle sous un autre jour. Si les négociations politiques portent souvent sur la quantité « acceptable » de contribution au bien commun, sous forme de taxes et d'aide sociale et financière aux populations pour lesquelles les prix sont trop élevés, les approches sous l'angle des biens communs jettent un éclairage différent sur le problème. Tout d'abord, elles posent la question de l'identification de ceux qui vivent dans ce qu'on peut décrire comme un « bien commun ». Ensuite, elles se demandent ce que devraient être les modalités d'engagement pour cet « peut décrire comme un « bien commun ». Au cœur de cette approche se trouve le principe que toutes les personnes, quel que soit leur statut social, ont le même droit à l'espace où elles vivent et que les modalités de partage et de prise en charge de ces espaces sont déterminées de façon commune.

Dans la présente section, nous verrons que l'IA n'est pas un simple service produit et vendu par des entités privées, mais plutôt une construction sociotechnique qui se fonde sur les différents « biens communs », et qui en tire parti. Cette approche propose un moyen différent (ou

supplémentaire) d'atténuer les retombées des plans d'innovation et d'aménagement dans Parc Extension et d'autres quartiers.

Définir l'IA, c'est créer un cadre « de compréhension, de mesure, d'évaluation et de gouvernance » (Crawford, 2021, p. 7). La plupart des définitions de l'IA se concentrent sur la création d'agents « intelligents » qui peuvent reconnaître les tendances et faire des prévisions, ou présentent l'IA comme des systèmes de perfectionnement des connaissances qui peuvent contribuer à la capacité décisionnelle des humains ou la surpasser (ibid.). Kate Crawford affirme que

L'IA n'est ni artificielle ni intelligente. L'intelligence artificielle est plutôt physique et matérielle, faite de ressources naturelles, de combustible, de travail humain, d'infrastructures, de logistique, de chronologie et de classifications. Les systèmes d'IA ne sont pas autonomes, rationnels ou capables de discerner quoi que ce soit sans une formation complète et intensive en calcul à l'aide de volumineux ensembles de données ou de règles et d'avantages prédéfinis. En fait, l'intelligence artificielle telle que nous la connaissons dépend entièrement d'un ensemble beaucoup plus large de structures politiques et sociales. En raison du capital requis pour déployer toute la portée de l'IA et de la perception que ce capital vise à l'optimiser, les systèmes d'IA sont, au bout du compte, conçus pour servir les intérêts dominants. À ce titre, l'intelligence artificielle est un registre des pouvoirs. (p. 8, mis en exergue dans l'original)

L'intelligence artificielle puise dans plusieurs biens communs dans la mesure où tout bien commercial exclusif nécessite une certaine exploitation d'un bien commun (Tsing, 2015). Fondamentalement, l'IA (ou plus exactement l'apprentissage machine et son sous-domaine, l'apprentissage profond) dépend de la disponibilité de volumineux ensembles

de données, qui sont ensuite utilisés pour entraîner un algorithme à accomplir certaines fonctions. Depuis les premiers jours d'Internet, une grande quantité de données ouvertes a été produite, et le développement de l'IA en profite maintenant (Pasquinelli et Joler, 2020). Autrement dit, l'IA devient rentable lorsqu'elle puise dans un modèle les données issues d'un travail invisible et de la coopération sociale d'innombrables êtres humains qui produisent du contenu et interagissent en ligne. Contrairement à ce que pourraient laisser croire les discours dominants sur l'IA, ce processus n'est pas seulement technique, mais aussi culturel et social.

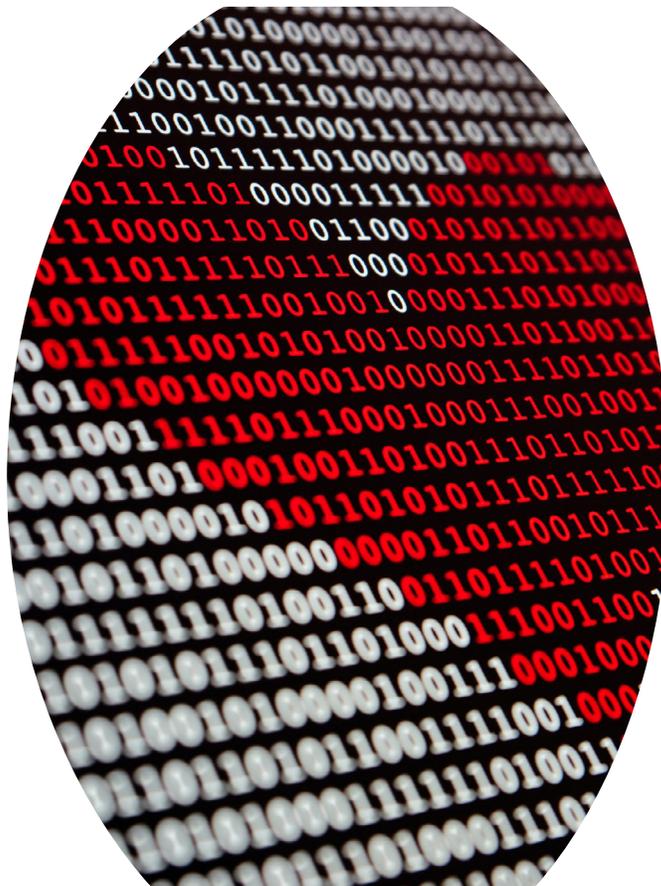
À la lumière de ces observations, les entreprises d'IA semblent constituer une nouvelle vague d'enclaves où la sociabilité humaine, la production coopérative et le partage des connaissances sont extraits à des fins lucratives. Ce point de vue tranche avec les visions et les pratiques d'un « espace commun d'information numérique » qui présume que « personne n'exerce des droits exclusifs pour organiser les efforts ou en capturer la valeur et [...] la coopération est rendue possible grâce à des mécanismes sociaux autres que les signaux en matière de prix ou les orientations de gestion » (Benkler, 2004, p. 1110). Ce fut par exemple le cas de la base de données d'images numériques compilées en vertu des licences Creative Commons, qui a par la suite été considérée comme une ressource « libre » pour le développement et la vente de technologies de surveillance intégrant la reconnaissance

faciale (Pasquinelli et Joler, 2020). L'intégration des biens communs numériques par les entreprises d'IA ne se limite pas à l'extraction de connaissances

autrefois communes et de privation de sociabilité, mais empêche également les personnes d'utiliser les données dont elles sont la source et qui voient leur vie touchée par le déploiement de ces modèles. Contrairement à d'autres modèles statistiques tels que ceux produits pour comprendre les changements climatiques, les modèles d'IA sont des « boîtes noires », c'est-à-dire que si les ensembles de données sont publics, les modèles créés à partir de

ces données sont privés (Crawford 2021, p. 120). Cela signifie que le public ne peut pas étudier les algorithmes exclusifs ni en débattre.

Les biens communs sont généralement vus comme des éléments physiques tangibles, une ressource naturelle partagée par un groupe de personnes (Hess et Ostrom, 2007, p. 4). Le terme (commons, en anglais) a été employé pour la première fois dans le cadre d'un accord juridique au temps de l'Angleterre féodale et décrit une zone de terres non cultivées que pouvaient utiliser les « gens ayant droit de vaine pâture » à des fins précises, comme faire paître leur bétail. Elinor Ostrom, lauréate d'un prix



Nobel d'économie, a défini huit principes de gestion de ce qu'elle appelle des « biens communs » :

1. Bien définir les frontières des groupes.
2. Faire correspondre les règles régissant l'utilisation des biens communs aux conditions et aux besoins locaux.
3. Veiller à ce que les personnes visées par les règles puissent participer à leur modification.
4. Faire en sorte que le droit d'établir des règles des membres de la communauté soit respecté par les autorités extérieures.
5. Créer un système, porté par les membres de la communauté, pour surveiller les comportements des membres.
6. Appliquer des sanctions progressives en cas de violation des règles.
7. Fournir des mécanismes de résolution des conflits accessibles et abordables.
8. Intégrer la responsabilité de la gouvernance des biens communs dans des strates imbriquées et ascendantes allant jusqu'à englober la totalité du système interconnecté. (Walljasper, 2011, d'après Ostrom, 2015)¹¹

Depuis qu'Ostrom a formulé ses huit principes, l'idée de bien commun a inspiré bon nombre de personnes à envisager un meilleur avenir commun centré sur l'éthique du partage, les soins et la responsabilité mutuelle. Nous espérons présenter certaines des principales lignes de pensée que nous avons trouvées particulièrement inspirantes pour imaginer un espace commun d'IA et les prochaines étapes pour l'autonomie technologique des communautés.

Par exemple, la Ville de Barcelone, en Espagne, est considérée comme une pionnière dans l'élaboration de stratégies démocratiques de gestion des données. Elle est également une des cofondatrices de la coalition Cities

¹¹ Pour consulter la liste originale et détaillée des huit principes d'Ostrom, voir Ostrom, 2015, p. 260-262.

Coalition For Digital Rights. Depuis l'entrée au pouvoir, en juin 2015, du parti municipaliste Barcelona en Comú¹², dont font partie la mairesse Ada Colau et Francesca Brià, directrice des données, l'établissement d'un espace commun de données a été au centre du plan de transformation [Barcelona Ciutat Digital](#) (Ville de Barcelone, 2018). Ce plan vise à mettre les ensembles de données sur la ville, allant du nombre d'arbres dans les parcs de la ville à la pollution de l'air et par le bruit en passant par l'utilisation des vélos urbains et la distribution des centres consultatifs municipaux, à la disposition des citoyens ainsi que des acteurs civils et commerciaux. Les données sont traitées comme une ressource sociale. En plus des données des capteurs installés dans la ville, des données de l'administration municipale et des entreprises engagées par la ville à cette fin (comme le service de télécommunications Vodafone) sont de plus en plus intégrées dans un bassin d'biens communs de données grâce à l'établissement de normes ouvertes et d'une infrastructure générale. [Le portail Open Data BCN](#), créé en 2010, contient actuellement 502 ensembles de données. Il permet également de voir des données et des applications fondées sur les données, par exemple une application montrant les options d'élimination des déchets dangereux. Les projets pilotes comme le [tableau de bord interactif Barcelona Now](#) testent les possibilités d'affichage des ensembles de données et d'élargissement de l'accès à ces données. D'autres projets pilotes comme DECODE, un projet de création d'un écosystème de données citoyen et décentralisé, permettent de se faire une meilleure idée de la souveraineté des données en fournissant une application qui aide les citoyens à décider dans quelles conditions ils souhaitent partager leurs données avec

¹² Les soi-disant partis municipalistes d'Espagne, qui ont remporté des victoires électorales municipales dans la foulée des mouvements sociaux des années 2010, se sont distingués du système bipartite national existant. Le mouvement municipaliste espagnol s'oppose aux politiques centralisées de la démocratie représentative. Il vise plutôt à accroître l'autonomie des alliances locales et des initiatives municipales d'autogouvernance.

les autres et qui les incite à participer à la conception de leurs propres politiques en matière de données.

Le gouvernement municipaliste a créé les infrastructures municipales de données ouvertes à partir du principe de souveraineté technologique, qui s'est retrouvé au cœur des politiques européennes en matière de données au cours des dernières années. Dans [Manifesto for Digital Rights of Cities](#) (manifeste pour les droits numériques des villes), Francesca Bria décrit la souveraineté technologique comme un contrôle démocratique des technologies d'information et de communication des villes en vue de préserver les droits numériques de leurs résidents. Puisqu'elles sont des organisations caractérisées par une proximité particulière avec les citoyens et dont la tâche est de fournir des infrastructures clés, Bria considère que les villes ont une responsabilité particulière en matière de gestion des données, qu'elle décrit comme une nouvelle infrastructure urbaine, un peu comme l'approvisionnement en eau ou en énergie. La collecte et la gestion des données sur la ville offrent de nouvelles occasions d'adopter des politiques ciblées. Les [systèmes fondés sur l'IA sont aussi utilisés à cette fin](#),

par exemple pour évaluer les relevés des caméras thermiques qui surveillent la fréquentation des plages afin de veiller au respect des restrictions de capacité fixées en raison de la COVID-19 (Ville de Barcelone, 2021). En plus de contenir des exigences éthiques et d'élaborer des directives pour l'utilisation de technologies fondées sur les données, le plan de transformation urbaine fait également la promotion de l'économie numérique de Barcelone, particulièrement celle des petites et moyennes entreprises.

– Le principe de souveraineté technologique accorde une importance particulière à l'utilisation de logiciels libres ainsi que de données, de normes, de formats et de protocoles ouverts conçus pour garantir, sans aucune discrimination ni influence des grandes entreprises de TI, l'accès aux services en ligne et la prestation de ces services. Dans le contexte de Parc Extension, les biens communs d'information pourraient faire partie d'une infrastructure de défense des droits (p. ex., offrir des données publiques sur le logement et les expulsions) et être conçus de façon à proposer de la formation aux résidents et à favoriser les initiatives technologiques ascendantes.



Image: Une cooperative solidaire (Café La Place Commune) est en partenariat avec PEX Curry Collective afin de proposer de la durabilité en nutrition. Photo par Leonora King

5.3. PAS DE BIENS COMMUNS SANS COMMUNAUTÉ : AUTONOMIE, SCIENCE PARTICIPATIVE ET RÉSEAUX DE SOINS

Bien que l'appui d'un gouvernement local demeure nécessaire dans le cas de Barcelone, il est aussi possible de lancer des projets plus petits qui favorisent la littératie des données et offrent des espaces où les résidents peuvent créer leurs propres projets et recueillir leurs propres données. Le modèle de [laboratoires ouverts](#), introduit dans la sous-culture du piratage informatique en 2008 lors de la conférence Last HOPE par monochrom, un collectif d'anarchistes en arts et en technologies de Vienne, est un modèle unique d'exploration technologique localisée et autonome différent de tout ce que l'on retrouve dans les ateliers de fabrication et collaboratifs (« fablab » et « makerspace ») plus neutres sur le plan politique.

Parmi les autres projets inspirants pour les initiatives de données citoyennes et de science participative, mentionnons le laboratoire [Public Lab](#), qui « vise la justice environnementale grâce à la science communautaire et aux technologies ouvertes », aux États-Unis, et [CanAir.io](#), un réseau citoyen surveillant la qualité de l'air à Bogotá, en Colombie. Ces projets sont des exemples d'une nouvelle approche en matière de technologies de traitement des données qui visent à saisir leur potentiel pour l'autogouvernance et le bien commun. Ici, la création d'infrastructures ouvertes et libres s'accompagne nécessairement d'une nouvelle façon de discuter des technologies et des données, de les concevoir, de les utiliser, de les améliorer, de les mobiliser, de les critiquer et de les appliquer pour gouverner dans le cadre d'une technopolitique engagée et participative

dans la ville.

→ Il est possible de mettre en place de nouvelles initiatives autonomes de collecte et d'utilisation des données dans Parc Extension qui peuvent être combinées aux infrastructures communautaires et de logement comme les centres communautaires et les coopératives d'habitation. En plus de données environnementales, ces initiatives permettraient de recueillir, de partager et de publier des données sur le logement et la santé publique. Les [cartes](#) récemment produites par le Projet de cartographie anti-évacuation de Parc Extension sont un premier pas dans cette direction.

Si la définition d'un bien commun comme un espace-ressource partagé et régi par des dispositions institutionnelles s'écarte déjà du concept bien commun comme une marchandise, d'autres conceptualisations ont mis en lumière les pratiques collectives, ou les actes de mise en commun. Par exemple, l'historien Peter Linebaugh a proposé une définition de la mise en commun comme une pratique qui relève autant du partage que des obligations réciproques (Volont, 2018). Au cœur de la mise en commun se trouvent les relations entre les personnes ainsi que les relations entre les êtres humains et la nature. Linebaugh décrit ainsi les biens communs :

Les marchandises sont l'antithèse des biens communs. Avec les marchandises, les relations sociales de création et de subsistance sont cachées. Les marchandises sont une affaire de production. À l'opposé, les biens communs visent la reproduction (...). Leurs principes ne sont pas les mêmes que ceux des marchandises. Leur objectif n'est pas l'accumulation, mais la subsistance et la santé. (ibid., italiques ajoutés; traduction libre)



Image: Sandra, de l'Organisation des jeunes de Parc Extension (PEYO) parle avec de nouveaux arrivants à propos des services offerts au centre communautaire. Ces visites sont organisés par Savita et Leonora, d'Afrique au Féminin dans le cadre d'une série intitulée "les tournée d'organismes". Photo par Leonora King

L'enjeu principal ici n'en est pas un de propriété (par exemple des terres), mais de subsistance mutuelle (ibid.). La mise en commun redéfinit le travail comme une réciprocité humaine plutôt que comme une exploitation. La lutte pour les biens communs, ou pour la capacité à mettre des choses en commun, met essentiellement en évidence la lutte contre la domination et l'exploitation (ibid.). Dans la même veine, Silvia Federici a observé que la « "mise en commun" des moyens de reproduction physiques est le premier mécanisme de création d'un intérêt collectif et de liens réciproques » (Federici, sans date; traduction libre). Puisque, historiquement, les femmes ont assumé la grande majorité des tâches liées à la reproduction (et le font encore aujourd'hui), elles dépendent tout particulièrement des ressources locales et des pratiques de mise en commun. De plus, elles sont souvent, comme

groupe, sur la ligne de front des luttes pour conserver ou réhabiliter des biens communs. Du point de vue féministe, la mise en commun des principaux moyens de reproduction physiques est le mécanisme clé pour créer un intérêt collectif et des liens réciproques (ibid.). La mise en commun implique aussi la création et le maintien de liens de soin. Selon Maria Puig de la Bellacasa, « les soins sont toutes les mesures prises (...) pour préserver, poursuivre et réparer "le monde" afin que tous (...) puissent y vivre le mieux possible » (Puig de la Bellacasa, 2017, p. 161; traduction libre). Selon cette définition, la mise en commun ne fait pas nécessairement appel à des gestes « productifs » de création de liens et de prestation de soins. Elle peut aussi être tout simplement le signe d'un refus collectif qui s'oppose à l'exploitation et à l'oppression (Veltmeyer et Bowles, 2014, p. 66). Les créateurs du plan d'action de Pirate Care

CASE 2 – RESSOURCE VEDETTE Pirate Care

« Nous vivons dans un monde où les capitaines se font arrêter pour avoir sauvé la vie de gens en mer, où une personne qui télécharge des articles scientifiques risque 35 années d'emprisonnement et où il est possible d'être accusé pour avoir distribué des contraceptifs à des personnes qui n'auraient pas pu s'en procurer autrement. Les gens s'attirent des ennuis en donnant de la nourriture aux pauvres, des médicaments aux malades, de l'eau aux assoiffés et un toit aux sans-abri. Et pourtant, nos héroïnes se préoccupent des autres et désobéissent. Elles sont des pirates. » <https://syllabus.pirate.care/#care-a-political-notion>

Le plan d'action de Pirate Care perpétue la tradition des plans de production participative en ligne issue des mouvements de justice sociale. Pour en savoir plus sur la mise en commun des soins et trouver des sources d'inspiration, voir <https://syllabus.pirate.care/topic/pirateca-reintroduction/> et <https://syllabus.pirate.care/topic/commoningcare/>

attirent l'attention sur la mise en commun des soins comme forme de coopératisme, la redistribution des ressources matérielles et immatérielles et d'autres pratiques qui « [positionnent] les soins dans certaines formes de pratiques situées et incarnées flirtant avec les technologies (...) et expriment une vision en mettant en commun les richesses et la santé » (Pirate Care, sans date; traduction libre). Dans ce contexte, on peut voir Internet comme un lieu d'expérimentation avec l'infrastructure fondée sur les biens communs, comme les premières tentatives de créer des réseaux maillés sans fil pour partager l'accès en ligne. Au Canada, ces efforts ont été moins fructueux. Le [Réseau Libre](#), de Montréal, un groupe populaire informel composé de bénévoles, d'organismes communautaires, de personnel universitaire et d'entreprises locales, a tenté de créer un réseau maillé sans fil qui couvrirait l'ensemble de la ville, mais la portée du projet est demeurée modeste.

→ En plus de configurer une infrastructure commune, comme des espaces communautaires, pour favoriser la littératie des données et la production ainsi que des réseaux maillés pour partager l'accès Internet, il est possible de procéder à la mise en commun et de prodiguer des soins grâce à des réseaux informels comme Parc-Ex Aide Mutuelle, Curry Collective et d'autres projets présentés dans le présent rapport.

6. FAITS SAILLANTS ET RECOMMANDATIONS

6.1. FAITS SAILLANTS

Le présent rapport souhaite contribuer aux efforts communautaires de Parc Extension en favorisant une meilleure compréhension des fossés numériques et des ponts possibles pour les combler, puisqu'ils influent sur le logement, la santé et la justice économique.

Du point de vue méthodologique, nous avons



Image: manifestation d'Halloween contre la gentrification dans Parc Extension et Villeray. Photo par Alessandra Renzi.

volontairement abordé le sujet sous deux angles :
1) une macro-analyse des écosystèmes d'IA et de leurs diverses retombées sur les gens et l'environnement et 2) une analyse processuelle à petite échelle qui véhicule l'expérience et le savoir-faire des groupes communautaires et des résidents de Parc Extension quant aux fossés numériques existants dans ce contexte, l'expérience vécue et les solutions ascendantes proposées pour les combler.

1. L'« écosystème » d'IA de Montréal illustre comment un groupe d'acteurs privés et publics entraînent la réévaluation de Parc Extension avec des investissements et des politiques visant à favoriser l'innovation et le développement technologiques, sans offrir d'avantages aux résidents des communautés locales qui souffrent déjà de taux de pauvreté au-dessus de la moyenne ainsi que d'insécurité alimentaire et au niveau du logement en plus d'avoir un statut d'immigration précaire. Actuellement, l'écosystème d'IA montréalais favorise une jeune culture d'innovation jouissant d'appuis

privés, publics et philanthropiques au détriment des efforts populaires visant à intégrer les technologies dans des politiques fondées sur le respect des droits pour la défense du droit au logement, l'accès à l'éducation ou la gestion des problèmes de brutalité policière.

2. Il existe des liens directs entre le secteur montréalais de l'innovation en IA et la crise du logement, exacerbée par les entreprises d'IA, les organisations financées par l'État comme Scale AI et l'Université de Montréal. La présence de ces organisations et entreprises dans le quartier entraîne une augmentation des coûts des loyers et génère des occasions de construire des projets immobiliers de luxe. Pendant ce temps, l'Université n'a pas rempli ses promesses de construire des logements pour étudiants abordables, ce qui atténuerait quelque peu les pressions exercées sur le marché immobilier de Parc Extension.

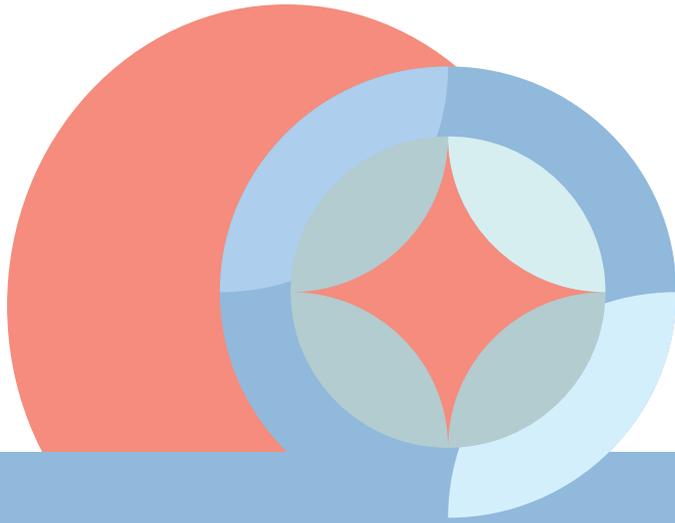


Photo par Maya Hey

3. Bien qu'il y ait de nombreux exemples de développement urbain plus équitable, comme les accords sur les avantages pour la collectivité ou les approches fondées sur les biens communs, ce type de cadre n'est pas en place dans Parc Extension. Les groupes et organismes locaux pour le droit au logement et le réseau CBAR ont tenté à de nombreuses reprises de communiquer avec les acteurs de l'écosystème d'IA, particulièrement avec l'Université de Montréal, et les tiennent responsables d'atteindre leurs objectifs de responsabilité sociale dans le cadre de l'éthique en IA. Au moment d'écrire ces lignes, ces tentatives sont restées infructueuses et les entités visées n'y ont pas réagi.
4. Actuellement, non seulement les efforts des organisations pour favoriser la durabilité environnementale dans Parc Extension sont un échec, mais l'écoblanchiment est aussi profondément lié au problème d'embourgeoisement dans Parc Extension.
5. Tant que le secteur de l'IA demeurera indifférent aux questions d'équité sociale et économique dans les communautés où il exerce ses activités, la recherche et développement en IA restera un facteur d'embourgeoisement, comme dans les autres secteurs de l'industrie des technologies. San Francisco, Seattle et d'autres villes ont vécu des expériences similaires à celles de Montréal avant la « bulle » de l'IA canadienne. Malheureusement, les gouvernements municipal et provincial n'avaient pas vu venir cette situation et n'ont pas mis en place des politiques adéquates pour atténuer les effets de l'embourgeoisement causé par les technologies.
6. Même si le règlement « 20-20-20 » et la politique de droit de premier refus récemment adoptés par la ville sont des améliorations en vue de lutter contre la crise du logement, ils surviennent trop tard et leur application est actuellement trop limitée.
7. Les fossés numériques dans Parc Extension touchent notamment le manque d'accès stable et abordable à Internet, l'incapacité



Image: Manifestation dans Parc Extension. Photo par Alex Megelas

à se procurer un ordinateur portable ou à accéder à un tel appareil et les connaissances en informatique limitées. Ces facteurs empêchent les résidents, surtout les femmes et les jeunes, de participer à des activités d'apprentissage en ligne pendant la pandémie de COVID-19, ce qui constitue une violation du droit à l'éducation, un droit de la personne fondamental. Pour les adultes, il s'agit d'un obstacle à l'acquisition du français et de l'anglais, à l'entrée sur le marché du travail et à l'accès à des services de santé publique. Les initiatives individuelles et communautaires trouvent des solutions partielles à ces problèmes, mais des investissements plus importants à long terme sont nécessaires pour redistribuer les technologies, offrir une formation en informatique dans des langues autres que l'anglais et le français et fournir un accès gratuit et fiable à Internet.

6.2. RECOMMANDATIONS

1. Politique en matière d'IA:

a. La politique matière d'IA et la R et D doivent atténuer l'impact de l'IA appliquée sur l'embourgeoisement, les fossés numériques, les inégalités économiques et au niveau des infrastructures ainsi que l'exclusion sociale et culturelle. Comme le souligne le présent rapport, les fossés numériques ne se limitent pas aux questions d'accès et de littératie. Il s'agit également de priorités et d'investissements, publics et privés, pour la gestion et la distribution des ressources. La politique en matière d'IA doit reconnaître les limites du cadre de l'écosystème d'IA quant à l'offre d'avantages et d'accès équitables aux groupes n'appartenant pas aux secteurs privé, universitaire, gouvernemental et des affaires. Malgré l'engouement envers le modèle de R et D, l'IA à elle seule ne peut pas constituer un écosystème. À cette fin, plutôt que de subventionner les initiatives du secteur privé, le gouvernement (à divers niveaux) devrait verser des mesures incitatives directes à de nouveaux types d'biens communs de données gérés par la communauté et aux projets d'IA communautaires (y compris des jeunes pousses) visant explicitement des objectifs de justice afin qu'un écosystème d'IA génère des intérêts publics au lieu de perpétuer des préjudices..

b. Les systèmes d'IA et les ressources à partir desquelles ils sont construits pourraient, et devraient, être traités comme des biens communs plutôt que comme des entités à but lucratif exclusives et fermées. Un processus de mise en commun serait intéressant uniquement s'il est accessible et transparent et s'il inclut tous les

groupes visés. À cette fin, l'exemple de Barcelone, des biens communs d'information et des initiatives de souveraineté des données d'autres villes peuvent constituer des sources d'inspiration.

c. Les acteurs privés et publics facilitant les changements dans Marconi-Alexandra doivent consulter de façon sérieuse les parties touchées et veiller au partage équitable des avantages du réaménagement tout en faisant en sorte de tenir compte aussi bien du point de vue des résidents que des affirmations quant aux retombées sociales positives des approches de planification urbaine fondées sur l'IA et d'autres technologies.

2. Politique sur le logement

a. Des mécanismes d'imputabilité doivent être mis en place pour que les organisations tiennent leurs promesses (p. ex., logements pour étudiants du campus MIL). Au niveau municipal, nous demandons un plan exhaustif d'atténuation de la hausse des coûts du logement associée au développement de l'IA et d'autres secteurs, particulièrement dans les quartiers résidentiels à faible revenu. À cet égard, l'utilisation du droit de premier refus devrait être un outil parmi tant d'autres, puisqu'il n'a pas, à lui seul, une portée assez grande pour endiguer la vague d'embourgeoisement rapide et généralisée et qu'il ne répond pas au besoin criant de logements sociaux à court terme. Étant donné les limites des lois et règlements existants, nous demandons au gouvernement municipal de s'engager à offrir un nombre adéquat de logements sociaux auxquels pourraient immédiatement avoir accès les personnes admissibles et à obtenir les fonds nécessaires auprès du gouvernement provincial.

b. Les accords sur les avantages pour la collectivité devraient être intégrés de façon plus large dans la planification urbaine et être structurés en fonction de dispositions particulières d'accessibilité, de transparence et d'inclusion pour garantir une représentation juste et équitable des résidents et des citoyens qui ne sont pas affiliés aux entreprises et aux acteurs gouvernementaux participant au développement urbain et industriel.

c. Il demeure essentiel d'exercer des pressions sur la ville pour qu'elle améliore l'accès au logement abordable et qu'elle aide les groupes communautaires de Parc Extension comme le CAPE et Brique par Brique dans leur lutte pour des logements abordables et contre les rénovictions et les hausses des loyers. De même, il est essentiel de soutenir les solutions locales ascendantes pour combler les fossés numériques structurels, qui sont ancrées dans les réseaux aide mutuelle et de solidarité existants, par exemple en leur offrant des espaces adéquats dans des centres communautaires.

3. Infrastructure sociale

a. Nous demandons un soutien complet et pérenne aux initiatives communautaires de littératie numérique

et d'accès généralisé aux technologies, par exemple un accès Internet haute vitesse fiable et abordable ou gratuit. La ville devrait étendre son réseau Wi-Fi public et offrir des services gratuits dans les quartiers prioritaires. Les universités, les organismes gouvernementaux et les entreprises d'IA peuvent appuyer les initiatives communautaires en partageant l'infrastructure, les ressources financières et matérielles et la formation et en y contribuant, tandis que les groupes communautaires continueraient de décider de la façon d'utiliser ces ressources. Un tel soutien serait perçu non seulement comme une forme de don de bienfaisance, mais aussi comme une mesure de distribution plus équitable des revenus du secteur hautement rentable de l'IA qui exerce ses activités dans ces communautés.

b. Nous demandons aux gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral de reconnaître les réseaux d'aide mutuelle informels comme des entités légitimes avec lesquelles interagir et négocier et de fournir de l'aide communautaire à la demande de ces groupes. L'aide mutuelle est une pratique de politique urbaine citoyenne et informelle et devrait être considérée comme essentielle afin de bâtir une ville meilleure pour tous.



Image: Leonora King parle à des étudiants de GEOGRAD (département de Géographie, planification et environnement, Université Concordia) lors d'une visite de Parc Extension. Photo par Emanuel Guay.

4. Organisation communautaire et défense des droits

52

a. Il est nécessaire de créer une masse critique formée notamment d'universitaires et de groupes communautaires pour inciter les organes dirigeants à mettre en place de meilleures politiques et activités de recherche et développement en participant aux processus décisionnels dans le secteur de l'IA et son écosystème.

b. Il pourrait aussi être avantageux de promouvoir activement plus de synergies entre les groupes et les organisations grâce à des réseaux, à des initiatives et à des événements centrés sur les enjeux nommés dans le présent rapport.

c. Étant donné les priorités du campus MIL de l'UdeM et des initiatives de recherche et développement en IA en matière de durabilité, il est important de demander une plus grande transparence, spécificité et imputabilité quant à leurs répercussions sur les changements climatiques.

d. Le principe de la souveraineté technologique accorde une importance particulière à l'utilisation de logiciels libres ainsi que de données, de normes, de formats et de protocoles ouverts conçus pour garantir, sans aucune discrimination ni influence des grandes entreprises de TI, l'accès aux services en ligne et la prestation de ces services. Dans le contexte de Parc Extension, les biens communs d'information pourraient faire partie d'une infrastructure de défense des droits (p. ex., offrir des données publiques sur le logement et les expulsions) et être conçus de

façon à proposer de la formation aux résidents et à favoriser les initiatives technologiques ascendantes. Des groupes communautaires pourraient commencer à imaginer le type de données et d'infrastructures techniques qui leur seraient utiles.

e. Les défenseurs des droits des communautés doivent critiquer l'utilisation du discours sur l'innovation comme outil pour légitimer la violence structurelle.

5. Recherche communautaire



Image: Organisation des jeunes de Parc Extension (PEYO) Photo par Leonara King.

CASE 3: Conseils pratiques sur l'établissement des biens communs

« Des espaces communs doivent être construits. Après avoir constaté l'existence d'un espace de ressources potentiel ou d'un problème à résoudre mettant en cause un tel espace, il faut créer ces espaces communs. Et il s'agit toujours d'un problème économique, politique ou social. Et la plus grande question est de savoir qui aura droit à une place à cette table lorsqu'on décidera du type d'espaces communs qui seront créés? » – **Eda Kranakis**

« Si on perçoit les espaces communs comme un régime de gouvernance des ressources à l'intérieur de communautés, alors il faut chercher à savoir de quel ensemble de ressources parlons-nous avec l'IA? J'ai tendance à voir l'IA comme un système complexe mettant en cause beaucoup de ressources intellectuelles et de connaissances différentes telles que les données sensibles ou d'apprentissage. Les données en elles-mêmes peuvent être gérées par une communauté comme des espaces communs. Puis, il y a aussi les algorithmes, le code et l'analyse des données qui permettent de tirer des renseignements utilisables de ces données, par exemple de relever des tendances ou de faire des prévisions. Ces ressources peuvent également être gérées par les membres d'une communauté donnée comme un espace commun, qui pourrait être différente de la communauté qui gère l'ensemble de données d'apprentissage. Il y a ensuite les ressources informatiques : les ordinateurs, les serveurs, les réseaux, tous les éléments qui ne sont pas uniquement des ressources intellectuelles ou, en termes économiques, des biens publics. Dans tous les cas, il faut d'abord réfléchir aux ressources pertinentes, puis identifier les communautés pertinentes. De plus, il est impossible de parler d'"espaces communs d'IA" d'une façon abstraite et universelle. De manière générale, il faut éviter de voir les espaces communs comme une panacée, une sorte de solution généralisable. La gestion de différentes ressources dans un système d'IA en tant qu'espace commun différera selon son utilisation : dans un hôpital, une école, un système de transport, etc. Peu importe le nombre de contextes auquel on pense, les possibilités de gestion des ressources en cause changeront complètement en raison des normes sociales, des dilemmes sociaux et des objectifs différents dans chaque communauté. Finalement, il y a aussi la question de la portée : certains espaces communs d'IA pourraient nécessiter une intervention plus importante du gouvernement, tandis que d'autres pourraient se fier davantage aux acteurs communautaires. » – **Brett Frischman**

a. Les universités et les organismes de financement des travaux de recherche devraient soutenir davantage la recherche communautaire. Cette aide peut prendre la forme d'un financement supplémentaire, surtout de fonds qui permettent de rémunérer convenablement les groupes et les chercheurs communautaires pour leur travail, les dons en nature d'espaces et de ressources et le soutien général offert aux réseaux qui effectuent des recherches communautaires pour les chercheurs et les organisateurs communautaires.

b. Il importe d'aider des réseaux comme le réseau CBAR afin de mettre en place des mécanismes de reddition de comptes réciproques pour les chercheurs et les communautés.

c. Il est essentiel de donner encore davantage de moyens d'agir aux membres de la communauté de Parc Extension en favorisant l'établissement

d'un processus où ces membres sont des leaders, définissent leurs problèmes, s'organisent et sont leurs propres agents de changement.

d. Les chercheurs communautaires devraient accorder autant d'importance aux processus qu'aux résultats des projets de recherche pour améliorer la synergie entre tous les participants aux travaux de recherche, valoriser le savoir local, offrir des formations durables et partager les résultats des travaux de recherche sans exploiter les membres des communautés.



Image: Nouvel édifice du Campus MIL. Photo par Alex Megelas

Appendix I

Liste d'organismes : Table de Concertation Femmes de Parc-Ex (TCFPE)

Afrique au féminin (AauF)

Arrondissement VSP

Bibliothèque de Parc Extension

Bouclier d'Athena / Shield of Athena

Carrefour de Liaison et d'Aide Multiethnique (CLAM) Centre Communautaire Jeunesse Unie

Centre Génération Emploi (CGE)

Centre Haïtien d'animation et d'intervention sociale (CHAI) "CIUSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Coalition jeunesse de Parc Extension (CJPE)

Comité d'action de Parc Extension (CAPE)

Cuisine et Vie Collective St-Roch

Héberjeune de Parc Extension

La Maison Bleue Parc Extension

PDQ 33

Projet Rapprochement Femmes

Table de Concertation Petite Enfance de Parc Extension Table du Quartier de Parc Extension

Appendix II

Les Café Rencontres at Afrique au Féminin

7000, ave. Du Parc, bureau 106-107, (Entrée 7009, Hutchison, à côté du CLSC Parc- Extension) Montréal, Québec, H3N 1X1

Téléphone; 514 272-3274 / Télécopieur: 514.272.8617

Courriel : info@afriqueaufeminin.org / Site web: www.afriqueaufeminin.org / Facebook : Afrique au Féminin

Appendix II (cont')

Programmation des cafés-rencontres

Café-rencontre 1 : Accueil et présentations Animatrice : Leonora

Lors de cet atelier, je me suis présentée et j'ai expliqué l'objectif des cafés-rencontres.

Ma collègue, Savita, a demandé à quelques femmes et enfants de faire un spectacle (p. ex., danses et chants traditionnels). Cette rencontre a été une bonne occasion pour les femmes d'apprendre à se connaître et de s'amuser.

Café Rencontre 2: Insécurité alimentaire

Animatrice : Shalina Khatun de Cuisine et vie collectives; coanimatrice/chef : Parveen (une aînée de la communauté)

Lors de cet atelier, Shalina a présenté [Cuisine et vie collectives](#) et a expliqué les services offerts, y compris l'accès à une cuisine collective et des ateliers de cuisine. Les femmes ont ensuite posé des questions sur les façons de s'inscrire à la banque alimentaire et au service de livraison d'épicerie.

Café-rencontre 3 : Santé mentale dans les communautés marginalisées

Animatrice : Runa Reta*, thérapeute conjugale et familiale, Hôpital général juif; coanimatrice/chef : Shumaila

Lors de cet atelier, Runa a parlé des manifestations possibles des symptômes de dépression et d'anxiété dans différents groupes culturels ainsi que des enjeux de santé mentale liés à l'immigration. Elle a aussi indiqué où et comment accéder à des services en santé mentale. Runa a ensuite répondu à diverses questions sur les symptômes ressentis par les femmes et dans quelles circonstances.

* Runa a également fait une présentation lors de l'une de nos réunions de la TCFPE dans le cadre de laquelle elle a informé les organismes communautaires participants des types de symptômes de problèmes de santé mentale habituellement observés dans les communautés d'immigrants. Elle a également évoqué les obstacles à l'accès aux soins en santé mentale et l'importance d'utiliser d'autres méthodes (non institutionnelles) pour traiter les problèmes en santé mentale dans les populations marginalisées

Café-rencontre 4 : Violence conjugale

Animatrices : Puja (survivante de violence conjugale), Polly Tsonis (travailleuse sociale au Bouclier d'Athéna, un refuge local pour femmes) et Julie Normand (policière, PDQ 33).

Puja a commencé cet atelier en racontant comment elle a géré ses démarches d'immigration et le processus judiciaire après avoir quitté un conjoint violent. Après le témoignage de Puja, Polly a donné de l'information aux femmes sur les différents types de violences. Polly leur a également indiqué où obtenir de l'aide et comment le refuge aide les femmes et les familles victimes de violence familiale. Finalement, Julie Normand, une policière intervenant dans Parc Extension, a expliqué la procédure policière habituelle en cas d'appel ou de plainte pour violence conjugale.

Café-rencontre 5 : Logement

Animatrice : Sohnia Ali du CAPE (Comité d'action de Parc Extension); coanimatrice/chef : Kamal

Dans le cadre de cet atelier, Sohnia a présenté le [CAPE](#) et les services offerts. Elle a aussi parlé des droits des locataires et des problèmes courants dans Parc Extension. Sohnia a ensuite répondu à diverses questions sur les conditions de logement, les problèmes avec les propriétaires et les baux. Le CAPE a aussi fourni à AuuF des dépliants dans différentes langues (hindi, pendjabi, tamoul, anglais et français) qui décrivent les augmentations de loyer autorisées pour les différents types d'appartements.

Café-rencontre 6 : Problèmes liés à l'immigration

Animatrices : Panchi Chakma, Iram Qadeer et Mangaie Saravanabavan du Centre communautaire des femmes sud-asiatiques (CCFSA) et Valerie Weigand-Warr du PRAIDA; coanimatrice/chef : Barinder

Dans le cadre de cet atelier, trois membres du personnel du [CCFSA](#) ont expliqué le mandat de leur centre et les services offerts. Les participantes en ont appris plus sur le programme d'établissement des nouveaux immigrants et des réfugiés du CCFSA, son service de garde gratuit, ses services juridiques, ses cours d'anglais et de français ainsi que ses ateliers sur la recherche d'emploi. Après la présentation du CCFSA, Valerie a parlé des types de services proposés par le PRAIDA (Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile). Puisque le PRAIDA travaille avec des cliniques offrant des services médicaux à des personnes sans statut officiel, cet atelier a été particulièrement intéressant, car beaucoup de femmes attendent de recevoir leur résidence permanente et n'ont pas accès au système de santé public.

Café-rencontre 7 : Ressources à l'intention des parents et des jeunes

Animatrices : Suzette Brutus du Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CHAS) et Kimberly Sassi de la Coalition jeunesse de Parc Extension (CJPE); coanimatrice/chef : Chetna

Suzette a présenté les services du CHAS aux participantes, leur a proposé des conseils sur l'éducation des enfants et a discuté des différents types d'aide offerts aux parents. Kimberly a ensuite parlé de divers problèmes touchant les jeunes, puis elle a informé les femmes des différents services offerts aux jeunes, y compris l'aide aux devoirs et le service d'écoute téléphonique pour les jeunes de Parc Extension. Suzette et Kimberly ont ensuite répondu aux questions et aux préoccupations sur l'éducation des enfants.

Café-rencontre 8 : Stratégies d'emploi pour les femmes sans statut officiel

Animatrice : Lucie Dupont du Centre Génération Emploi (CGE); coanimatrice/chef : Sarbjeet

Lucie a présenté les différents services offerts par le CGE, y compris les ateliers sur la recherche d'emploi, la définition de ses attentes, l'intégration du marché du travail et la rédaction d'un curriculum vitae. Elle a souligné l'importance d'apprendre les langues officielles avant d'entreprendre une recherche d'emploi et a dressé la liste des options qui s'offrent à celles qui ne sont pas encore résidentes permanentes et qui ne sont pas légalement autorisées à travailler. Nous avons ensuite invité les femmes à nous faire part des obstacles auxquels elles ont été confrontées dans leurs tentatives de recherche d'emploi.

RÉFÉRENCES.

Abboud, Elias. « Montreal Public Health Targets Parc-Extension as Neighbourhood Sees Spike in Covid-19 Cases », CBCNews, 24 octobre 2020. <https://www.cbc.ca/news/can-ada/montreal/parc-extension-covid-19-rate-increase-1.5775079>

AI Now Institute. « AI and Climate Change: How they're connected, and what we can do about it. » Oct 17, 2019. <https://medium.com/@AINowInstitute/ai-and-climate-change-how-theyre-connected-and-what-we-can-do-about-it-6aa8d0f5b32c>

Altman, M.R., et al., Listening to Women: Recommendations from Women of Color to Improve Experiences in Pregnancy and Birth Care. *Journal of Midwifery & Womens Health*, 2020. 65(4): 466-473.

Artificial Intelligence Cluster Steering Committee. « Strategy for the Development of Quebec's Artificial Intelligence Ecosystem. » Montreal, Quebec, Canada: Economy, Science and Innovation Quebec. 2018.

Amodei, Dario, and Danny Hernandez. AI and Compute. May 16, 2018. <https://openai.com/blog/ai-and-compute/#fn2,2018>.

Anson, April, Andrea Ballesterio, Dean Chahim, CIEJ, Theodora Dryer, Sage Gerson, Matthew Henry, Hi'ilei Julia Hobart, Fushcia-Ann Hoover, J.T. Roane, Amrah Salomón, Bruno Seraphin, and Elena Sobrino. 2022. Water Justice and Technology: The COVID-19 Crisis, Computational Resource Control, and Water Relief Policy. January 10, 2022. AI Now Institute at New York University. <https://ainowinstitute.org/water-justice-technology.html>

Beck, Ariane, Emanuel Guay, and Lily Paulson. « Les visages de l'inégalité dans Parc Extension. » *Relations* 802 (2019): 34-35.

Barker, Adam J. 2012. « Already Occupied: Indigenous Peoples, Settler Colonialism and the Occupy Movements in North America. » *Social Movement Studies* 11 (3-4): 327-34. <https://doi.org/DOI:10.1080/14742837.2012.708922>.

Benjamin, Ruha. *Race after Technology: Abolitionist Tools for the New Jim Code*. Medford, MA: Polity, 2019.

Benkler, Y. « Commons-Based Strategies and the Problems of Patents », *Science*, vol. 305, no 5687 (2004), p. 1110-1111.

Bongiorno, Joe. « Bridging the Telehealth Gap: The Digital Health Care Divide in Parc-Extension Is Leaving Some Residents Behind », *Parc-Extension News*, 28 mai 2021.8, 2021.

Borio, G, F Pozzi et G Roggero. « Conricerca as Political Action », dans *Utopian Pedagogy: Radical Experiments against Neoliberal Globalization*, sous la direction de Mark Cote, Richard J.F Day et Greig De Peuter, Toronto, University of Toronto Press, 2007.

Boulware, L.E., et coll. Race and trust in the health care system, *Public Health Reports*, vol. 118, no 4 (2003), p. 358-365.

Brandusescu, Ana. Politique et financement de l'intelligence artificielle au Canada : investissements publics, intérêts privés, Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises, Université McGill, mars 2021. https://www.mcgill.ca/centre-montreal/files/centre-montreal/aipolicyandfunding_report_french_v5_final.pdf

Brunger, F. et D. Wall. « What Do They Really Mean by Partnerships? Questioning the Unquestionable Good in Ethics Guidelines Promoting Community Engagement in Indigenous Health Research », *Qualitative Health Research*, vol. 26, no 13 (2016), p. 1862-1877.

Buolamwini, Joy. « Artificial Intelligence Has a Problem With Gender and Racial Bias », *Time*, 7 février 2019. <https://time.com/5520558/artificial-intelligence-racial-gender-bias/>

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Rapport sur le marché locatif 2020, 2020.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Baisse du taux d'inoccupation des logements locatifs au pays, 2020.

Conseil canadien pour les partenariats public-privé. P3s And Community Benefits Agreements in Canada, 2021.

CBC News. « Rosemont–La Petite–Patrie Borough Forbids Condo Conversions for Duplexes », *CBCnews*, 20 décembre 2019. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/rosemont-duplex-condos-1.5403864>.

Centraide du Grand Montréal, Analyse territoriale 2019-20, Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension, 2020.

CIFAR. Stratégie pancanadienne en matière d'IA, CIFAR (Institut canadien de recherches avancées), sans date. <https://cifar.ca/fr/ia/>.

Ville de Barcelone. Barcelona City Council Digital Plan. Government Measure Concerning Ethical Management and Accountable Data: Barcelona Data Commons, 2018. https://ajuntament.barcelona.cat/digital/sites/default/files/2018_mesuradegovern_en.pdf

Ville de Barcelone. Government Measures for a Municipal Algorithms and Data Strategy for an Ethical Promotion of Artificial Intelligence, 2021. https://ajuntament.barcelona.cat/digital/sites/default/files/mesura_de_govern_intel_ligencia_artificial_eng.pdf

Ville de Vancouver. Community Benefit Agreements Policy, sans date. <https://vancouver.ca/people-programs/community-benefit-agreements.aspx>

Coeckelbergh, Mark. « AI for climate: freedom, justice, and other ethical and political challenges », *AI and Ethics*, vol. 1 (2021), p. 67-72.

Cohen, Ilana. Extinction Rebellion, Greenpeace Campaign for a Breakup Between Big Tech and Big Oil, 24 juillet 2020. <https://insideclimatenews.org/news/24072020/extinction-rebellion-greenpeace-google-microsoft-apple-tech-oil/>

Comité logement de la Petite Patrie (CLPP). Entre fraude et spéculation – Enquêtes sur les reprises et évictions de logement, 2020.

Alliance de recherche universités-communautés (CURA). MUHC Glen Site Charrette: Access to the MUHC Glen Site from the Southwest, 2013.

Concertation Interquartier (CIQ). Projet de reconstruction du complexe Turcot à Montréal, Montréal-Ouest et Westmount, sans date. https://archives.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Complexe_Turcot/documents/DM79.pdf

Cordes, Ashley. « Gifts of Dentalium and Fire: Entwining Trust and Care with AI », dans Lewis et coll. Indigenous Protocol and Artificial Intelligence Position Paper, 2020, p. 58-68. <https://www.indigenous-ai.net/position-paper>

Couldry, Nick et Ulises A. Mejias. The Costs of Connection: How Data Is Colonizing Human Life and Appropriating It for Capitalism, Stanford University Press, 2019. <http://www.sup.org/books/title/?id=28816>.

Crawford, Kate. Atlas of AI. New Haven, CT: Yale University Press, 2021.

Dahlin, Johanna et Martin Fredriksson. « Extracting the Commons », Cultural Studies, vol. 31, no 2-3 (2017), p. 253-276.

De Hoop, Evelien, Adrian Smith, Wouter Boon, Rachel Macrorie, Simon Marvin et Rob Raven. « Smart Urbanism in Barcelona: A Knowledge Politics Perspective », dans The Politics of Urban Sustainability Transitions. Knowledge, Power and Governance, sous la direction de Jens Stissing Jensen, Matthew Cashmore et Philipp Späth, 2020, Routledge.

Dhar, Payal. « The carbon impact of artificial intelligence », Nature Machine Intelligence, vol. 2 (2020), p. 423-425.

Disco, Nil et Eda Kranakis. Cosmopolitan Commons: Sharing Resources and Risks Across Borders, Cambridge (Massachusetts), MIT Press, 2013. <https://ieeexplore-ieee-org.lib-ezproxy.concordia.ca/book/6554350>.

Eubanks, Virginia. Automating Inequality: How High-Tech Tools Profile, Police, and Punish the Poor, New York (New York), St. Martin's Press, 2018.

Extension Historical Society/Société d'histoire de Parc-Extension. 100th Anniversary posters/Affiches du centenaire, 2019.

Ministère de la Famille du Québec. Qui est admissible à la contribution réduite? Services de garde, sans date. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/programme-contribution-reduite/Pages/admissible.aspx>

Federici, Silvia. Feminism and the Politics of the Commons, sans date. Consulté le 13 mai 2021. <http://wealthofthecommons.org/essay/feminism-and-politics-commons>

Femmes et Villes International. Où sont les femmes et les filles?, 2014.

Ferilli, Guido, Pier Luigi Sacco, Giorgio Tavano Blessi, and Stefano Forbici. "Power to the People: When Culture Works as a Social Catalyst in Urban Regeneration Processes (and When It Does Not)." European Planning Studies 25, 2016, 2: 241-58. <https://doi.org/10.1080/09654313.2016.1259397>.

Centre des Premières Nations, PCAP : propriété, contrôle, accès et possession, Assemblée des Premières Nations. Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (direction), 2007, Organisation nationale de la santé autochtone.

Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. Les principes de PCAP® des Premières Nations, 2017. Consulté le 2 novembre 2017. <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>

Fortier, Craig. Unsettling the Commons. Social Movements Against, Within, and Beyond Settler Colonialism, ARP Books, 2017. <https://arpbooks.org/Books/U/Unsettling-the-Commons>

Freeze, Colin et Mark MacKinnon. « Records Reveal AggregateIQ and SCL Group's Plan to Influence Politics in Trinidad and Tobago », The Globe and Mail, 28 mars 2018. <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-consulting-firms-in-data-scandal-first-partnered-on-project-in/>

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Montréal : métropole inclusive ou exclusive?, 2019.

Gabrys, Jennifer. Digital Rubbish: A Natural History of Electronics, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2011.

Greenpeace USA. Oil in the Cloud. How Tech Companies are Helping Big Oil Profit from Climate Destruction, 19 mai 2020. <https://www.greenpeace.org/usa/reports/oil-in-the-cloud/>

Hao, Karen. This is how AI bias really happens - and why it's so hard to fix. 2019. <https://www.technologyreview.com/2019/02/04/137602/this-is-how-ai-bias-really-happens-and-why-its-so-hard-to-fix/>

Hawley, Joshua et Dimitrios I. Roussopoulos. Villages in Cities Community Land Ownership, Cooperative Housing, and the Milton Parc Story, Montréal, Québec, Black Rose Books, 2019.

Heinzmann, J., A. Simonson et D.B. Kenyon. « A Transdisciplinary Approach is Essential to Community-based Research with American Indian Populations », American Indian and Alaska Native Mental Health Research, vol. 26, no 2 (2019), p. 15-41.

Henderson, Peter, Jieru Hu, Joshua Romoff, Emma Brunskill, Dan Jurafsky et Jollee Pineau. Towards the Systematic Reporting of the Energy and Carbon Footprints of Machine Learning, 2020. <https://arxiv.org/abs/2002.05651v1>

Hunter, Dan. « Cyberspace as Place and the Tragedy of the Digital Anticommons », California Law Review, vol. 91, no 2 (2003), p. 439-519. <https://doi.org/10.2307/3481336>

Institut national de santé publique du Québec. Données COVID-19 par région socio-santitaire, INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique, 2021. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/par-region>

Investissement Québec. Intelligence artificielle. Pôle mondial. L'avantage Québec, Investissement Québec, 2019. https://www.investquebec.com/documents/int/publications/Brochure_IntelligenceArtificielle_web_FR.pdf

Israel, B.A., et coll. « Review of community-based research: assessing partnership approaches to improve public health », Annual Reviews of Public Health, vol. 19 (1998), p. 173-202.

Johnson, C.E., S.A. Ali et M.P. Shipp. « Building community-based participatory research partnerships with a Somali refugee community », *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 37, no 6, suppl. 1 (2009), p. 230-236.

Keating, Cecilia. « An Influx of Tech Companies in Montreal's Old Garment District Makes Longtime Residents Nervous », *Canada's National Observer*, 13 décembre 2018. <https://www.nationalobserver.com/2018/12/13/news/influx-tech-companies-montreals-old-garment-district-makes-longtime-residents>.

Khanlou, N.J., B., « Canadian Issues/Thèmes canadiens », dans *Immigrant Mental Health – La santé mentale des immigrants*, 2010..

Kobetz, E., et coll., « Community-based participatory research in Little Haiti: challenges and lessons learned », *Progress in Community Health Partnerships*, vol. 3, no 2 (2009), p. 133-137.

Koster, R., K. Baccar et R.H. Lemelin. « Moving from research ON, to research WITH and FOR Indigenous communities: A critical reflection on community-based participatory research », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 56, no 2 (2012), p. 195-210.

Lewis, Jason Edward, Noelani Arista, Archer Pechawis et Suzanne Kite. « Making Kin with the Machines », *Journal of Design and Science*, 16 juillet 2018, p. 1-11.

Lovink, Geert. « Introduction to Open Networks Power and Politics of Good Intentions », dans Bansal, Lipika, Paul Keller et Geert Lovink (direction), *In the Shade of the Commons. Towards a Culture of Open Networks*, Amsterdam, Waag Society (2006), p. 123-124.

Magder, Jason. « Montreal Uses New "Pre-Emptive Right" to Buy Park Ex Building for Social Housing », *Montreal Gazette*, 10 septembre 2020. <https://montrealgazette.com/news/local-news/city-uses-new-pre-emptive-right-to-buy-park-ex-building-for-social-housing>.

Malliaraki, Eirini. AI and climate change: The promise, the perils and pillars for action, 5 novembre 2020. <https://www.climate-kic.org/opinion/ai-and-climate-change-the-promise-the-perils-and-pillars-for-action/>

Mansell, Robin. « Promoting Access to Digital Knowledge Resources: Managing in the Commons », *International Journal of the Commons* (2012), p. 1-20.

Megelas, Alex. « For Us by US: Brique Par Brique's Approach to Housing Self-Determination », *Le Rond-point de l'itinérance*, 2018. <https://www.homelesshub.ca/blog/us-us-brique-par-brique%E2%80%99s-approach-housing-self-determination>

McKelvey, Fenwick. *Internet Daemons*, Minneapolis, Minnesota University Press, 2018.

Mildenberger, Matto. « The Tragedy of the Tragedy of the Commons », *Scientific American Blog Network*, 23 avril 2019. <https://blogs.scientificamerican.com/voices/the-tragedy-of-the-tragedy-of-the-commons/>

Morozov, Evgeny et Francesca Bria. *Rethinking the Smart City. Democratizing Urban Technology*, Rosa Luxemburg Foundation, New York Office, 2018. <https://rosalux.nyc/rethinking-the-smart-city-democratizing-urban-technology/>

Mosby, I. « Administering colonial science: Nutrition research and human biomedical experimentation in Aboriginal communities and residential schools, 1942-1952 », *Histoire sociale*, vol. 46, no 91 (2013), p. 145-172.

Conseil communautaire de NDG. Secteur Benny Farm, Conseil communautaire de NDG, sans date. <https://ndg.ca/fr/concertation-ndg-table-de-quartier-ndg/ndg-4-vulnerable-sectors/benny-farm-sector>

Nichols, Naomi. « Homelessness, Hardship and Public Action in Gentrifying Areas: The Case of Parc Extension, Montreal », *Homelessness, Hardship and Public Action in Gentrifying Areas: The Case of Parc Extension, Montreal. Le Rond-point de l'itinérance*, 2019. <https://www.homelesshub.ca/blog/homelessness-hardship-and-public-action-gentrifying-areas-case-park-extension-montreal>.

Opillard, Florian. « Resisting the Politics of Displacement in the San Francisco Bay Area: Anti-Gentrification Activism in the Tech Boom 2.0 », *European Journal of American Studies*, vol. 10, no 3 (2015). <https://doi.org/10.4000/ejas.11322>.

Ostrom, Elinor. *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, publication électronique, New York (New York), Cambridge University Press, 2015.

Park, J., « Historical Origins of the Tuskegee Experiment: The Dilemma of Public Health in the United States », *Uisahak*, vol. 26, no 3 (2017), p. 545-578.

Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension. « MIL façons de se faire évincer – L'Université de Montréal et la gentrification à Parc-Extension », 2020.

Pasquinelli, Matteo et Vladan Joler. 2020, *The Noosope Manifested: Artificial Intelligence as Instrument of Knowledge Extractivism*, KIM research group (Karlsruhe University of Arts and Design) et Share Lab (Novi Sad), 2015. <https://noosope.ai>.

Pendergrast, Anna et Kelly Pendergrast. *A New AI Lexicon: MAINTENANCE*, AI Now Institute, 29 juin 2021. <https://medium.com/a-new-ai-lexicon/a-new-ai-lexicon-maintenance-6a653bccdb99>.

Pirate Care Commoning Care. Introduction, sans date. <https://syllabus.pirate.care/topic/commoningcare/>.

Plante, Valérie. Publication sur Twitter, 30 avril 2021, 10 h 35. https://twitter.com/Val_Plante/status/1388139891951915008

Puig de La Bellacasa, Maria. *Matters of Care*. University of Minnesota Press. 2017.

Radio-Canada. « Trois arrestations à la suite d'une manifestation contre l'embourgeoisement dans Parc-Extension », Radio-Canada, 9 août 2018. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1117307/embourgeoisement-parc-extension-spvm-apartements-luxe>.

Rainy Marquez, Jennifer. *Quick-fix policy won't dismantle systemic racism*. 2020. <https://www.futurity.org/systemic-racism-2387952/>

Renzi, Alessandra. *Hacked Transmissions: Technology and Connective Activism in Italy*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press, 2020.

Rice, Jennifer L., Daniel Aldana Cohen, Joshua Long et Jason R. Jurjevich. « Contradictions of the Climate-Friendly City: New Perspectives on Eco-Gentrification and Housing Justice », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 44, no 1 (2019), p. 145-165. <https://doi.org/10.1111/1468-2427.12740>.

Rilov, Gil, Rebecca Mant, Devin Lyons, Fabio Bulleri, Lisandro Benedetti-Cecchi, Jonne Kotta, Ana M. Queirós, Eva Chatzinikolaou, Tasman Crowe et Tamar Guy-Haim. « How Strong Is the Effect of Invasive Ecosystem Engineers on the Distribution Patterns of Local Species, the Local and Regional Biodiversity and Ecosystem Functions? », *Environmental Evidence*, vol. 1, no 1 (6 août 2012), p. 10. <https://doi.org/10.1186/2047-2382-1-10>.

Roberge, J., K. Morin, M. Senneville et A. Sudmann. « Deep Learning's Governmentality: The Other Black Box », dans *The Democratization of Artificial Intelligence*, Transcript Verlag (2020), p. 123-142. <https://doi.org/10.1515/9783839447192-008>.

Roberge, J., M. Senneville et K. Morin. « How to translate artificial intelligence? Myths and justifications in public discourse », *Big Data & Society*, vol. 7, no 1 (2020). <https://doi.org/10.1177/2053951720919968>

Saenko, Kate. « It Takes a Lot of Energy for Machines to Learn – Here's Why AI Is so Power-Hungry », *The Conversation*, 2020. <http://theconversation.com/it-takes-a-lot-of-energy-for-machines-to-learn-heres-why-ai-is-so-power-hungry-151825>

Schwartz, Roy, Jesse Dodge, Noah A. Smith et Oren Etzioni. *Green AI*, ArXiv:1907.10597 [Cs, Stat], 2019. <http://arxiv.org/abs/1907.10597>

Southern Poverty Law Center. « Garrett Hardin », Southern Poverty Law Center, sans date. Consulté le 12 mai 2021. <https://www.splcenter.org/fighting-hate/extremist-files/individual/garrett-hardin>.

Spade, D. *Mutual Aid: Building Solidarity During This Crisis (and the Next)*, London, UK Brooklyn, New York, Verso, 2020.

Spade, D. « Solidarity Not Charity: Mutual Aid for Mobilization and Survival », *Social Text*, vol. 38, no 1 (2020), p. 21.

Sprague, Mary et Norma M Rantisi. « Productive Gentrification in the Mile-Ex Neighbourhood of Montreal, Canada: Exploring the Role of the State in Remaking Urban Industrial Clusters », *Urban Research & Practice*, vol. 12, no 4 (2018), p. 301-321. <https://doi.org/10.1080/17535069.2018.1448109>.

Strubell, Emma, Ananya Ganesh, and Andrew McCallum. 2019. *Energy and Policy Considerations for Deep Learning in NLP*. ArXiv:1906.02243 [Cs]. <http://arxiv.org/abs/1906.02243>

Statistique Canada. *Le logement au Canada : faits saillants du Recensement de 2016, 2017*.

Sustainability in the Digital Age. The D²S Agenda – Research, Innovation, Action. N. d. <https://drive.google.com/file/d/1kYfAXcFi2zl7jg0r7Zp1I2x3oywNfKCh/view>

Table de quartier de Parc-Extension. *Le racisme systémique à Parc-Extension : résumé des enjeux soulevés lors de la consultation et pistes de solution*, 2019.

Taffel, Sy. *Digital Media Ecologies: Entanglements of Content, Code and Hardware*, New York (New York), Bloomsbury Academic, 2019.

Tasker, John Paul. « Trudeau Says Housing Is a Human Right — What Does That Mean Exactly? », CBCnews, 5 décembre 2017. <https://www.cbc.ca/news/politics/trudeau-housing-rights-human-rights-1.4414854>.

The Information Maintainers, D. Olson, J. Meyerson, M. A. Parsons, J. Castro, M. Lassere, D. J. Wright, H. Arnold, A. S. Galvan, P. Hswe, B. Nowviskie, A. Russell, L. Vinsel et A. Acker. *Information Maintenance as a Practice of Care--an invitation to reflect and share*, 2019. <https://zenodo.org/record/3251131#.YXaldNmZPfZ>

Thomas, Katelyn. « Rental Hell in Montreal: Caught in a Renoviction Nightmare », *Montreal Gazette*, 2021.

Tribunal administratif du logement (TAL). *Le calcul de l'augmentation des loyers en 2021*, Gouvernement du Québec, 2021. <https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/actualites/le-calcul-de-l-augmentation-des-loyers-en-2021>.

Tse, A.M. et coll. « Facilitating Community Participants' Research Engagement: Community Members' Perceptions of Community-based Research », *International Journal of Nursing and Clinical Practices*, 2015, vol. 2, p. 9

Tsing, Anna. *The Mushroom at the End of the World: On the Possibility of Life in Capitalist Ruins*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 2015.

Université de Montréal. *Développement durable à l'Université de Montréal, Planification stratégique*, 2021 https://www.umontreal.ca/public/www/images/developpement-durable/Planif_DD_2021_2023.pdf

Veltmeyer, Henry et Paul Bowles. « Extractivist Resistance: The Case of the Enbridge Oil Pipeline Project in Northern British Columbia », *The Extractive Industries and Society*, 2014, vol. 1, no 1, p. 59-68. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2014.02.002>.

Ville de Montréal. *Règlement pour une métropole mixte : Montréal, métropole de l'habitation*, 2019.

Villes d'avenir Canada. « Portail de solutions pour les communautés, Face au futur : Internet devient un droit fondamental », dans *Face au futur : des solutions pour les communautés du Canada, d'une côte à l'autre*, 2020, Spacing et Evergreen.

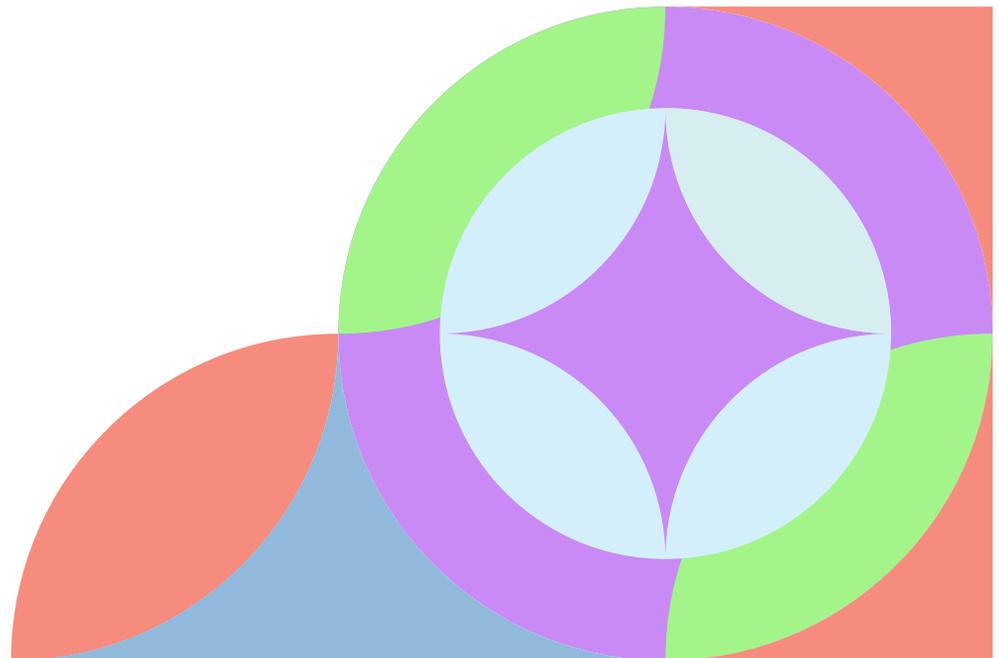
Volont, Louis. « Who Steals the Goose from off the Common? An Interview with Peter Linebaugh », *Open! Platform for Art, Culture & the Public Domain*, 22 décembre 2018. <https://onlineopen.org/who-steals-the-geese-from-off-the-common>.

Walljasper, Jay. « Elinor Ostrom's 8 Principles for Managing A Commons », *On the Commons* (blogue), 2 octobre 2011. <https://www.onthecommons.org/magazine/elinor-ostroms-8-principles-managing-commmons>.

West, Kiri, Daniel Wilson, Ari Thompson et Maui Hudson. *Māori Perspectives on Trust and Automated Decision-Making*. Report for the Digital Council, 2020. <https://digitalcouncil.govt.nz/assets/Uploads/Maori-Perspectives-on-Trust-and-Automated-Decision-Making-13-Nov-2020-1.pdf>

Wellesley Institute. *Precarious Housing In Canada*, 2010.

Wilton, K. « Pedal power: Teacher cycles to collect computers for disadvantaged students », *Montreal Gazette*. 2020.



Téléchargez le rapport complet à:

<https://communityactionresearchparcex.ca/fr/projets/fosses-numerique---les-repercussions-des-ecosystemes-d'ia-de-montreal-sur-parc-extension--logement,-environnement,-et-acces-aux-services-april-2022/>

Design et Mise en page par: Maria Mariano

Auteurs: Nick Gertler, Elijah Herron, Janna Frenzel, Leonora Indira King,
Fenwick McKelvey, Alex Megelas, Norma Rantisi,
Alessandra Renzi, Jacob Ryan, nate wessalow



Ce texte est licencié sous une attribution "Creative Commons Attribution 4.0 International License"